

# art INSIDER

DÉCEMBRE  
2018  
N°09

LA REVUE DES PROFESSIONNELS DE L'ART

---

## CECI N'EST PAS UN SQUAT

Comment Plateau Urbain  
tire profit des lieux vacants

---

## OUVRIR UN 2<sup>E</sup> ESPACE EN RÉGION ?

La galerie Crèvecoeur  
s'est lancée !



---

## ATELIERS VORTEX (DIJON)

Un lieu créé par  
et pour les artistes

---

## LE RÉGIME DES ARTISTES

L'exemple belge

- + LES INFOS DU MOIS
- + LES ÉVÉNEMENTS À VENIR
- + LES APPELS À PROJETS DÉCRYPTÉS



**« Il me faut beaucoup  
d'énergies positives  
pour construire  
mon œuvre. »**

Philippe Cognée, artiste

**IL SUFFIT D'UN MécÈNE POUR CONCRÉTISER VOTRE PROJET...**

800 mécènes référencés

Des milliers  
d'informations  
pratiques

Un moteur  
de recherche  
unique

**72,80 €  
par an**

**...IL SUFFIT D'UN E-RÉPERTOIRE POUR LE TROUVER**

Abonnez-vous sur [www.admical.org](http://www.admical.org)

# SOMMAIRE

**art  
INSIDER**

LA REVUE DES PROFESSIONNELS DE L'ART

Art Insider  
113, boulevard Richard-Lenoir  
75011 Paris

01 40 01 04 26  
bonjour@artinsider.fr  
www.artinsider.fr

Direction de la publication : Milarépa Bacot  
Rédaction en chef : Alexandrine Dhainaut  
Direction exécutive : Isabelle Caparros  
Relecture : Delphine Nègre-Bouvet

Contributeurs de ce numéro :  
Barbara Soyer, Antinéa Garnier,  
Marie-Hélène Vignes

Une info à nous communiquer ? [redaction@artinsider.fr](mailto:redaction@artinsider.fr)  
Publicité & partenariat [business@artinsider.fr](mailto:business@artinsider.fr)  
Abonnement [www.artinsider.fr](http://www.artinsider.fr)

Imprimé en France sur Cyclus offset  
pour le compte de Art Insider

Commission paritaire : 0420 T 93638  
Numéro ISSN : 2607-9453  
Dépôt légal décembre 2018

EN COUVERTURE :  
Philippe Cognée © Alain Chudeau  
Axel Dibie © Maurine Tric

## 4 LES INFOS DU MOIS

LE (TRÈS) GRAND ENTRETIEN

## 9 PHILIPPE COGNÉE

Artiste

REPORTAGE

## 16 ARTISTES-AUTEURS, AILLEURS

Destination : Belgique

LIEU D'ÉMERGENCE

## 20 ATELIERS VORTEX

Dijon

INVENTER SON PARCOURS

## 24 PLATEAU URBAIN

Chasseur de lieux pour acteurs culturels

PROFESSION GALERISTE

## 28 OUVRIR UN 2<sup>E</sup> ESPACE EN RÉGION

Axel Dibie, co-fondateur de la galerie Crèvecœur

GALERISTES LE FOCUS DU CPGA

## 34 DES LIEUX D'EXPOSITION ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

## 35 LES INFOS DES GALERIES

ARTISTES

## 36 QUESTIONS PRATIQUES

Assistants d'artistes : ont-ils des droits d'auteur ?

Bien préparer sa retraite.

Mieux comprendre ses cotisations.

## 38 ON EN PARLE

MATIÈRES À PENSER

## 40 JOURNAL DE BORD D'UNE COMMISSAIRE EN MONTAGE

Par Sophie Lapalu

## 47 LES OPPORTUNITÉS DÉCRYPTÉES

## 54 L'AGENDA

MA PREMIÈRE FOIS

## 62 NOTRE 1<sup>ER</sup> MURAL

Alexandre et Florentine Lamarche-Ovize, artistes



# les infos

PAR **BARBARA SOYER**

## CANADA

### Art sur ordonnance

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, les médecins canadiens sont en mesure de prescrire à certains de leurs patients des visites, gratuites, au musée des Beaux-Arts de Montréal. Selon plusieurs études, l'art aurait un effet bénéfique sur la santé physique et mentale, en augmentant le taux de cortisol et de sérotonine. Nathalie Bondil, directrice générale et conservatrice en chef du MBAM, en est convaincue, comme le rapporte *The Art Daily Newspaper* dans son édition du 16 octobre : « Je suis persuadée qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, la culture sera pour la santé ce que le sport a été au XX<sup>e</sup> siècle. L'expérience culturelle contribuera à la santé et au mieux-être, comme la pratique du sport à notre forme physique. Nous sommes très fiers de ce projet pilote visionnaire, une première. » Espérons que la mesure soit entendue de ce côté-ci de l'Atlantique.



Le jardin d'entrée du musée La Piscine de Roubaix.  
Photo A. Leprince © La Piscine M.A.I.A.D. Roubaix.

## FRANCE

### Records de fréquentation

La fréquentation des musées serait bonne pour la santé ? Voilà de quoi ravir les visiteurs, nombreux, qui se sont pressés à la réouverture du musée La Piscine de Roubaix (plus de 25 000 visiteurs depuis le 20 octobre) et à l'inauguration de la Villa Carmignac à Porquerolles (70 000 visiteurs depuis le 1<sup>er</sup> juin). Du nord au sud de la France, les lieux d'art font le plein, une réalité que la prochaine enquête sur les pratiques culturelles des Français, publiée tous les dix ans par le ministère de la Culture, devrait bientôt confirmer. La sixième édition est attendue pour 2019.

## RENDEZ-VOUS

### Débats-projections au BAL

Les 13 décembre, 17 janvier et 7 février prochains, LE BAL, l'École normale supérieure (ENS) et l'université Sorbonne nouvelle - Paris 3 proposent le cycle « Machine vision : images, pouvoir, algorithmes », une série de débats-projections consacrés à la nouvelle génération d'images produites par et pour des machines (télé-surveillance, webcams, drones et réseaux). Chaque séance s'articulera autour de projections et d'interventions d'artistes, photographes et cinéastes, de théoriciens de l'art, du cinéma, des médias et de la culture visuelle.

► Programmation sur [www.le-bal.fr](http://www.le-bal.fr)



Keith Tyson, *Perchance to Dream*, 2017. Huile sur aluminium, 135 x 109,5 cm. Collection privée ; Courtesy galerie GP & N Vallois. Photo : Ian Parsons.

#### ART CONTEMPORAIN

## Du neuf à Marmottan

Après le musée de l'Orangerie qui a inauguré début octobre sa nouvelle salle « Contrepoint contemporain », c'est au tour du musée Marmottan Monet à Paris de s'ouvrir à l'art d'aujourd'hui. Le temple de l'impressionnisme lui consacra en effet un espace spécialement dédié dès la rentrée et la FIAC 2019. Première exposition avec l'artiste anglais Keith Tyson, représenté par la galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois, qui a récemment présenté dans son espace une série d'une vingtaine de peintures du Britannique intitulée *Les Fleurs*.

#### RÉHABILITATION

## Nanterre-Amandiers fait peau neuve

C'est le cabinet d'architecture norvégien Snøhetta (Centre international d'art pariétal Lascaux 4, siège du journal *Le Monde*, Opéra d'Oslo...) qui pilotera la réhabilitation du théâtre Nanterre-Amandiers, devenu vétuste et énergivore au fil des ans. Efficience, transparence et ouverture guideront le projet architectural qui débutera en janvier 2020 pour s'achever début 2022. Le théâtre, dirigé par Philippe Quesne, restera ouvert pendant les travaux.

► Détails sur [www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/nanterre-le-futur-theatre-des-amandiers-aura-fi-ere-al-lure-17-10-2018-7921833.php](http://www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/nanterre-le-futur-theatre-des-amandiers-aura-fi-ere-al-lure-17-10-2018-7921833.php)

#### ANNIVERSAIRE

## La Renaissance célébrée en Centre-Val de Loire

En 1519, Léonard de Vinci mourait au Clos-Lucé à Amboise et la construction du château royal de Chambord débutait. En 2019, la région Centre-Val de Loire a choisi de fêter comme il se doit le cinquième centenaire de la Renaissance. Sous l'intitulé « 500 ans de RenaissanceS », l'opération, réalisée en coopération avec la Toscane, berceau du mouvement intellectuel et artistique italien, promet d'être riche avec 400 projets d'ores et déjà labellisés. Associant également les sites d'art contemporain de la région (Frac, CCCOD, Transpalette, Domaine de Chaumont-sur-Loire...), elle prévoit notamment un grand spectacle numérique mêlant création contemporaine artistique et musicale, un concours international d'architecture, des visites guidées, des banquets, des expositions, des colloques internationaux, etc.

► À suivre sur [www.regioncentre-val-de-loire.fr](http://www.regioncentre-val-de-loire.fr)



« Embellir Paris », Nuit blanche, *Scratching the Surface*, Whils, hôpital Necker © Sophie Robichon

#### IVRY-SUR-SEINE

## Un nouveau lieu pour la photo

Lancé le 21 novembre dernier par une leçon inaugurale de Jean-Luc Moulène au Théâtre des Quartiers d'Ivry, le futur Collège international de photographie du Grand Paris (CIPGP) ouvrira ses portes fin 2020 dans la grande nef de l'ancienne usine des eaux d'Ivry-sur-Seine en cours de réaménagement. Soutenu par des mécènes privés et des institutions publiques et porté par l'historien de la photographie et commissaire d'exposition Michel Poivert, ce lieu inédit dédié à l'image photographique comptera trois entités : un « conservatoire » pour valoriser les métiers et savoir-faire de la photographie anté-numériques, un laboratoire de pratiques innovantes et une université libre, visant à promouvoir l'image photographique comme langage commun.

#### RESTAURATION

## L'appartement de Le Corbusier rouvert

Il est à nouveau possible de visiter le grand duplex-atelier (240 m<sup>2</sup>) conçu par Le Corbusier et dans lequel il vécut de 1934 à 1965 avec son épouse Yvonne Gallis. Situé aux 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> étages de l'immeuble Molitor dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, cet appartement inscrit au Patrimoine de l'humanité, avec son toit-jardin, ses couleurs, ses grandes baies vitrées et ses portes pivotantes, est un manifeste de sa pensée architecturale.

► Infos et réservations sur [www.fondationlecorbusier.fr](http://www.fondationlecorbusier.fr)

#### RÉSIDENCE

## Villa Bloch

Acquise en 2005 par la Ville de Poitiers qui a décidé d'en faire un lieu de résidence d'artistes, la Villa Bloch, propriété de l'écrivain et intellectuel Richard Bloch, située dans un beau parc arboré dominant la vallée du Clain, rouvrira début 2019.

#### ÉTAT DES LIEUX

## Droit des images

Fruit des travaux du programme Images/Usages, le livre blanc « Droit des images, histoire de l'art et société » de l'INHA est désormais disponible au téléchargement. Véritable outil professionnel et pédagogique, il fait le point sur les questions de diffusion, de reproduction et d'accès aux images des collections publiques au regard des problématiques actuelles.

► [www.inha.fr/fr/actualites/actualites-de-l-inha/en-2018/rapport-final-du-programme-images-usages.html](http://www.inha.fr/fr/actualites/actualites-de-l-inha/en-2018/rapport-final-du-programme-images-usages.html)

#### PARIS

## 20 sites à investir

7 janvier 2019 : c'est la date limite de dépôt de dossiers au nouveau projet « Embellir Paris » dévoilé par la Mairie de Paris début novembre. L'idée : inviter des artistes de tous horizons – plasticiens, architectes, designers, collectifs, étudiants en écoles d'art, associations... – à investir l'un des 20 sites parisiens sélectionnés en y installant une œuvre d'art. La liste des lieux est consultable sur le site créé à cet effet, le choix du médium et du thème sont libres, l'aide à la production des projets retenus est de 50 000 €. Annonce des résultats : 25 février.

► [www.embellir.paris](http://www.embellir.paris)





Evan Roth, *Landscapes*, 2017. Courtesy Carroll Fletcher. Photo : Joshua Citarella

#### BIENNALE BIS

## Numérique à Strasbourg

Du 15 décembre au 3 mars 2019, Strasbourg accueillera « Touch Me », la première édition de la nouvelle biennale d'art contemporain de la Ville portée par la galerie associative Impact. Questionnant la place de l'homme et du citoyen à l'ère du numérique, elle rassemblera, à l'hôtel des Postes et dans différents lieux historiques de Strasbourg, une quarantaine d'œuvres d'une vingtaine d'artistes (Vincent Broquaire, Claude Closky, Constant Dullaart, Adrien Missika...) qui interrogent chacun à leur manière la société du digital, ses usages, ses bienfaits et ses travers, et la relation entre art et technologie.

► [www.biennale-strasbourg.eu](http://www.biennale-strasbourg.eu)

#### ART EN LIGNE

## Internet et Instagram en progression

La philosophe Manuela de Barros le rappelait dans une tribune au *Monde* le 20 octobre dernier : « L'art en ligne a rapporté 3,75 milliards d'euros en 2017, en progression de 15 % en un an. Les experts prévoient une forte et rapide augmentation alors que le marché de l'art est au ralenti. » L'hebdo spécial FIAC du *Quotidien de l'Art* s'intéressait lui aux comportements de la nouvelle génération de jeunes collectionneurs (entre 20 et 35 ans), qui « se tourne volontiers vers Internet pour sourcer et acheter des œuvres d'art ». Instagram est leur premier outil et nombre d'entre eux « disent ne pas avoir de préférence entre une galerie physique et une galerie en ligne ». CQFD.

#### BIENNALE


## Paysage à Versailles

Bap ! C'est l'acronyme de « Biennale d'architecture et de paysage » qui se déroulera pour la première fois à Versailles du 3 mai au 13 juillet 2019. En phase avec les questions environnementales, climatiques et anthropocènes du moment, la manifestation, initiée par la Région Île-de-France, sera orchestrée par François de Mazières, maire de la ville et ancien président de la Cité de l'architecture et du patrimoine, accompagné de quatre commissaires (Djamel Klouche, Alexandre Chemetoff, Nicolas Gilsoul, Élisabeth Maisonnier). Thème de cette première édition : « L'homme, la nature et la ville ». Trois expositions sont prévues dans trois lieux d'exception : la Petite Écurie, le potager du roi, le château de Versailles.

► [www.bap-idf.com](http://www.bap-idf.com)







le (très)  
grand entretien

“ **AVEC OBSTINATION  
ET DÉTERMINATION,  
Philippe Cognée,  
artiste** **JE VOULAIS  
FAIRE EXISTER  
MON TRAVAIL** ”

**PHILIPPE COGNÉE PEINT DEPUIS 35 ANS DANS LA QUIÉTUDE ET LA CONCENTRATION. DE SON ENFANCE BÉNINOISE À LA BANLIEUE NANTAISE, EN PASSANT PAR LES ANNÉES D'ENSEIGNEMENT À ANGERS ET À PARIS, IL NOUS RACONTE LES DÉCLICS, LES VIRAGES ET LES RENCONTRES QUI ONT JALONNÉ SON PARCOURS.**

**Quel était votre contexte familial et la manière dont l'art est entré dans votre vie ?**

De 5 à 17 ans, j'ai grandi au Bénin. Mon père était enseignant et nous faisait l'école à la maison avec mon frère. Puis j'ai été scolarisé en 6<sup>e</sup> à Porto-Novo, où nous étions trois Blancs parmi deux mille élèves béninois. J'en garde de très bons souvenirs. Je suis rentré en France en 1974 pour suivre ma terminale, puis j'ai intégré l'école des beaux-arts de Nantes dans la foulée. J'ai été étudiant un peu plus longtemps que prévu. J'en suis sorti au bout de sept ans au lieu de cinq. Je n'étais pas pressé de sortir !

À l'époque, j'étais très timide et un peu introverti. Je n'arrivais pas à parler de mon travail, et comme on sortait de Mai 68, il était préférable d'avoir un discours conceptuel. J'avais choisi la peinture, ce qui n'était pas toujours bien vu à l'époque. Les peintres étaient un peu regardés de haut, malgré l'apparition de la Figuration libre en France, ou la trans-avant-garde italienne. Les écoles voulaient privilégier les autres moyens d'expression. Moi, non seulement je m'exprimais à travers la peinture, mais en plus je ne parlais pas beaucoup, c'était donc un double handicap !

■ ■ ■

■ ■ ■

**Quels souvenirs gardez-vous de votre apprentissage ?**

Je n'aimais pas trop les contraintes de l'école. J'aimais déjà mon indépendance. J'y ai néanmoins rapidement rencontré des personnalités comme Olivier Kaepelin [ex-directeur du palais de Tokyo et directeur des arts plastiques au ministère de la Culture, *ndlr*], qui a suivi mon travail. J'ai gardé un bon souvenir de ma formation et de certains enseignants qui m'ont beaucoup appris.

**Comment s'est passée la transition vers la vie active ?**

Durant les deux dernières années d'études, j'ai commencé à exposer avec des amis dans la région de Nantes. En 1982, nous avons été présentés par Sylvie Zavatta [actuelle directrice du Frac de Bourgogne-Franche-Comté, *ndlr*] qui avait monté une exposition à Rennes avec des artistes comme Jean-Charles Blais ou Loïc Le Groumellec. Ce fut ma première exposition hors de Nantes. Puis, j'ai été repéré par un jeune duo qui sillonnait la France, composé d'Hector Obalk et Jean de Loisy, à la recherche de nouveaux artistes. Dans les années 1980, les choses bougeaient pas mal. Avec l'aide de la Drac et des Frac, un artiste pouvait être assez rapidement repéré à l'époque. Je participais à de modestes expositions collectives et pourtant je n'avais pas d'inquiétude sur la carrière que j'allais engager. Avec obstination et détermination, je voulais faire exister mon travail.

Peut-être était-ce de la naïveté ou la méthode Coué, mais je me disais que ça allait marcher, qu'il n'y aurait pas de problème. Pour moi, les choses semblaient s'annoncer sous un bon ciel, comme une sorte d'intuition. Et j'ai rapidement intégré la galerie Gillespie-Laage-Salomon à Paris, et ensuite la galerie Arlogos à Nantes, dirigée par Didier Larnac. Un peu plus tard en 1991, je suis rentré à la galerie Alice Pauli à Lausanne et j'ai fait ma première exposition à la galerie Daniel Templon en 2003. J'ai fait bon nombre d'expositions personnelles ponctuelles dans d'autres galeries françaises et internationales.

**Comment avez-vous élaboré la fameuse technique qui vous caractérise ?**

J'ai travaillé avec la cire comme médium pictural dès le départ. C'est un liant au même titre que l'acrylique ou l'huile. Mais on peut la travailler de différentes façons. Au début, je l'appliquais sur du bois, sur mes sculptures et bas-reliefs, puis sur les toiles d'une façon plus classique, ceci pendant dix ans, de 1983 à 1993.

Mon travail était alors davantage tourné vers l'Afrique, sûrement les réminiscences de mon enfance béninoise et l'influence des arts

primitifs. Il était plus brut, plus expressionniste. Je regardais beaucoup Matisse, Picasso et Masson, ainsi que Jasper Johns et d'autres peintres expressifs. J'aimais beaucoup les tableaux de Baselitz, Lüpertz, Penck... Tous les néo-expressionnistes allemands mais aussi la trans-avant garde italienne – Clemente, Chia, Cuchi –, ou encore Basquiat et Haring qui émergeaient. Bref, tous ces mouvements qui ramenaient la figure primitive dans la peinture.

**Quand avez-vous opéré le virage esthétique ?**

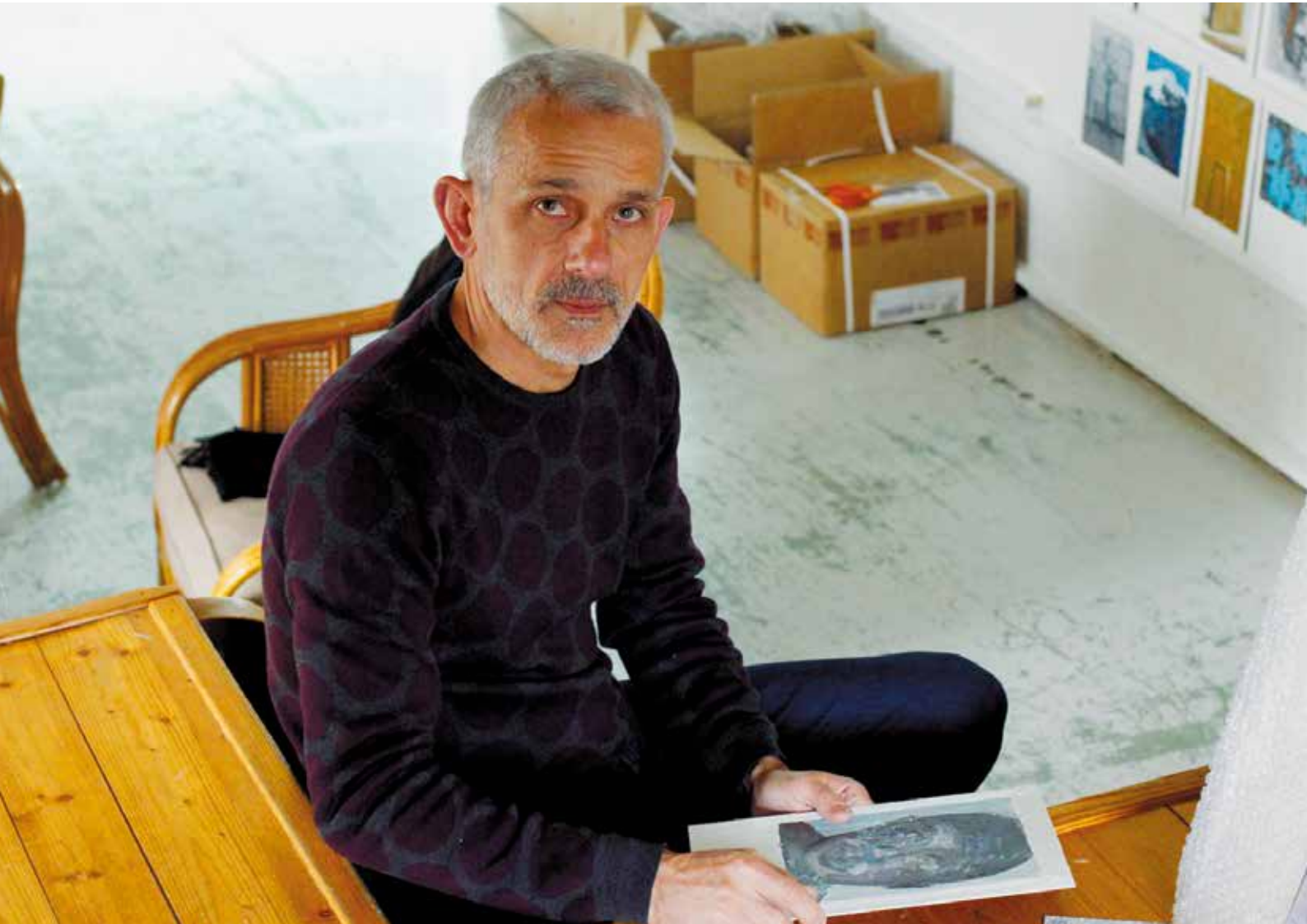
J'ai été pensionnaire à la Villa Médicis en 1991. La résidence a été compliquée pour moi. Je me suis retrouvé enfermé dans une cage dorée. J'avais l'impression d'être à nouveau à l'école, dans un contexte institutionnel, à un moment où j'étais en crise. J'avais envie de transformer le travail, de le bousculer. La Villa me coinçait bien plus qu'elle ne me libérait. Dans cette ville de Rome, j'éprouvais un sentiment d'angoisse d'être là face au passé. À Rezé, lieu de mon atelier de l'époque, je me sentais tellement plus léger. C'est à Rome que j'ai pris conscience que j'étais un homme libre dans ma banlieue nantaise, que je voulais parler du monde tel qu'il était en cette fin de XX<sup>e</sup> siècle, et déplacer ce monde dans ma peinture.

**« C'EST À ROME QUE J'AI PRIS CONSCIENCE QUE J'ÉTAIS UN HOMME LIBRE DANS MA BANLIEUE NANTAISE, QUE JE VOULAIS PARLER DU MONDE TEL QU'IL ÉTAIT EN CETTE FIN DE XX<sup>E</sup> SIÈCLE, ET DÉPLACER CE MONDE DANS MA PEINTURE. »**

Le déclic est venu d'un texte de Clemente qui disait : « Il faut se lever le matin et ne pas se poser la question du sujet. » Répéter un signe primitif comme je l'avais fait jusqu'à présent était en train de s'épuiser en moi et devenait presque un travail de style. Je me suis posé la question du monde qui m'entourait : quel était-il ? Comment vivait-on ? Quels en étaient ses signes les plus emblématiques ? C'est dans mon atelier de Rezé que j'ai trouvé les réponses, dans ce no man's land entre la grande ville et la banlieue campagne, sans intérêt aucun. Là, entre le supermarché, le périphérique à quatre voies, les vaches, les panneaux publicitaires et les barres d'immeubles, je me suis dit que notre monde ressemblait à cela et que c'est ça dont je voulais parler.

En revenant de Rome, j'ai commencé à photographier tout ce qu'il y avait autour de moi dans l'atelier, puis hors de l'atelier... Il y avait sur ces petites photographies 10 x 15 cm le monde que mon regard croisait tous les jours : ■ ■ ■







■ ■ ■

objets insignifiants, personnes intimes, paysages citadins et campagnards, barres de HLM, supermarchés... J'ai collecté toutes ces images, les ai recouvertes de peinture à l'huile, et j'en ai fait des petits tableaux, esquisses possibles pour de grandes peintures. Je voulais trouver une technique qui déplaçait l'image plus loin. J'ai travaillé à la cire et trouvé cette idée de repasser les tableaux sur un film déposé, ce qui faisait fondre la surface de la peinture. Ça lui donnait un aspect très lisse, qui rejoignait à nouveau la photographie qui l'avait inspirée. Le flou obtenu déplaçait l'image dans une autre réalité, celle de la peinture. Je trouvais cela magique.

**Votre univers pictural a-t-il rapidement reçu le soutien des professionnels ?**

Philippe Piguët, Henry-Claude Cousseau, Guy Tosatto, Hector Obalk, Olivier Kaepelin, Didier Larnac et bien d'autres m'ont soutenu et accompagné dans mon parcours. Philippe Piguët est un soutien permanent et sans faille depuis 30 ans. Je continue à avoir de nombreux projets avec lui. Didier Larnac, qui a défendu de très bons artistes tels que Fabrice Hyber, Richard Baquié, Sarkis, ou Richard Deacon, m'a aussi énormément soutenu. Je l'ai connu aux beaux-arts de Nantes, puis il a monté la galerie Arlogos, où il m'a exposé dès 1985. Il avait une vision très juste de mon travail. On avance plus vite lorsqu'on rencontre des gens tels que lui, parce que l'on croise nos regards.

J'ai aussi eu la chance de rencontrer les galeristes Gabrielle Salomon, Élisabeth de Laage et Nancy Gillespie, qui m'ont exposé pour la première fois en 1984. Je crois qu'elles avaient vu mon travail pendant le tour de France de Jean de Loisy et Hector Obalk qui prospectaient des artistes émergents à l'époque. Et les galeries avaient quant à elles besoin de regarder du côté des jeunes artistes français émergents. J'ai eu la chance d'être pris dans ce mouvement. L'exposition personnelle au musée de Grenoble a également été un moment très fort dans mon parcours plus récent.

**Être représenté par une galerie, était-ce un but à atteindre, une finalité pour vous ?**

Oui. C'était absolument nécessaire et même indispensable pour diffuser mon travail. Les galeries sont les relais nécessaires dans le monde d'aujourd'hui. Elles donnent une caution au travail. Les collectionneurs et les institutions leur font confiance. Le choix des artistes par les galeries est très important pour leur propre crédibilité et être choisi par une galerie importante, c'est entrer dans la famille des artistes qui constituent son histoire. Daniel Templon présente mon travail dans de très nombreuses foires internationales.

La galerie suisse Alice Pauli m'expose régulièrement à la prestigieuse foire de Bâle. Les galeries permettent de diffuser le travail à l'international. Si certains artistes fonctionnent sans, en ce qui me concerne, il me paraît impossible de me passer du travail qu'elles font, que ce soit dans l'espace de la galerie à travers bien des expositions monographiques présentant le travail récent, ou dans les stands des foires où l'œuvre est montrée à l'international.

**Comment s'est produite la rencontre avec Daniel Templon ?**

De 1984 à 2002, j'ai eu la chance d'être très bien défendu par la galerie Gillespie-Laage-Salomon. En 2002, je sentais que Gabrielle Salomon voulait arrêter ; le travail de galerie est très dur à un certain niveau, il faut donner tellement de temps et d'énergie. Je me suis dit qu'il fallait que je cherche une autre galerie avant qu'elle n'arrête. J'avais déjà vécu cette situation avec Arlogos, qui avait dû fermer pour raisons financières. Il vaut mieux partir lorsqu'on est encore désiré.

**« LES GALERIES SONT LES RELAIS NÉCESSAIRES DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI. ELLES DONNENT UNE CAUTION AU TRAVAIL. LES COLLECTIONNEURS ET LES INSTITUTIONS LEUR FONT CONFIANCE. »**

Daniel Templon visitait régulièrement mes expositions, il me semble qu'il appréciait mon travail et en suivait l'évolution. Gabrielle Salomon connaissait bien Daniel Templon et a accepté la passation, qui s'est très bien passée. J'étais très heureux d'arriver dans cette prestigieuse galerie.

**Quel est le profil de vos acquéreurs ?**

Je ne les connais pas tous, très loin de là. Les profils des collectionneurs sont très différents. C'est toujours difficile de savoir pourquoi une personne achète votre travail. Il y a sûrement la passion, l'amour de l'art et le désir fou de posséder pour soi-même des œuvres uniques.

**« C'EST À LA FOIS UN PLAISIR ET UN TROUBLE DE SAVOIR QU'UNE PERSONNE VIT AVEC UN PEU DE VOUS CHEZ LUI. »**

C'est à la fois un plaisir et un trouble de savoir qu'une personne vit avec un peu de vous chez lui. Et c'est d'ailleurs toujours un peu angoissant d'apprendre qu'un collectionneur s'est séparé d'une de vos œuvres. C'est un peu comme une trahison. C'est un déchirement.

Rentrer dans certaines collections, c'est faire partie d'une famille d'artistes choisis par ce collectionneur. C'est parfois très honorifique. Tous les artistes rêvent de rentrer dans les plus belles collections, qu'elles soient privées ou institutionnelles. Mais il faut toujours prendre de la distance par rapport à tout cela. Rester juste avec soi-même et se concentrer sur son travail.

**« À L'IMAGE DE FRANÇOIS MORELLET, QUI EST TOUJOURS RESTÉ BASÉ À CHOLET, J'AIME MA PROVINCE ET JE LE REVENDIQUE ! »**

Le principal est d'être le plus personnel possible dans son écriture et aller jusqu'au bout de ses idées. Plus on sera juste dans son projet et plus l'œuvre aura la chance de résister à l'usure du temps. Le reste est secondaire. La tâche s'avère souvent compliquée, car le monde autour de nous fait beaucoup de bruit et nombre de personnes veulent la même chose en même temps. Mais le parcours doit se constituer pierre par pierre, avec beaucoup de patience et de concentration. C'est pourquoi le fait d'être en retrait, un peu plus loin en province, est pour moi un plus. Car il me faut beaucoup d'énergies positives pour construire mon œuvre.

**« CELA FAIT PARTIE DE L'ENSEIGNEMENT QUE D'APPRENDRE AUX ÉTUDIANTS À NAVIGUER DANS LE MONDE DE L'ART. CE MONDE N'EST PLUS CELUI DU SIÈCLE DERNIER ET NOUS DEVONS METTRE NOTRE EXPÉRIENCE À LEUR SERVICE. »**

**Vous êtes toujours resté dans votre région natale. La question de Paris ou d'une grande capitale de l'art ne s'est jamais posée ?**

Non, pas vraiment. Je me suis marié tôt et ma vie de famille était à Nantes. C'était plus facile. De plus, entre le musée, les Frac, la galerie Arlogos et différents acteurs, il y avait à l'époque un terrain qui faisait que nous n'étions pas seuls. Travailler à Nantes et avoir une galerie à Paris n'était pas un problème et n'en a jamais été un.

Aujourd'hui, Nantes est devenu une grosse ville, la mer n'est pas loin et Paris non plus via le TGV. À l'image de François Morellet, qui est toujours resté basé à Cholet, j'aime ma province et je le revendique !

La France semble divisée en deux : Paris et le reste. Pour moi aujourd'hui, c'est une question de qualité de vie, et travailler à Nantes n'est pas un souci pour ma carrière. Lorsqu'on est en province, ce qui est nécessaire c'est de faire

l'effort de venir souvent à Paris, pour rencontrer les personnes qui comptent et feront avancer votre projet. Et ceux qui veulent concevoir un nouveau projet avec vous ou voir vos dernières créations se déplacent sans problème, y compris de l'étranger.

**Qu'est-ce qui vous a amené à l'enseignement ?**

En 1988, dans un contexte de crise, je me posais des questions. J'étais un jeune artiste, j'avais deux enfants, ça n'était pas évident. Et je ne voulais plus vendre d'aquarelles sur les marchés, ce que j'avais fait pendant longtemps pour gagner ma vie avant de trouver une galerie. La galerie Gillespie-Laage-Salomon qui avait à l'époque une pléiade de très bons artistes tels que Lüpertz, Baselitz, Kirkeby, Baldessari et bien d'autres, me vendait plutôt bien.

J'étais très content, mais c'était plutôt fluctuant pour un jeune artiste. En 1989, un poste s'est libéré à Angers. Je me suis présenté et j'ai été pris. Je ne voulais pas être professeur à Nantes, car j'y avais fait mes études, j'y vivais... Je ne pouvais décemment pas sortir de l'école en 1983 et rentrer en tant qu'enseignant en 1989 dans la même école. Psychologiquement, c'était impossible pour moi d'être dans le même paysage, avec les mêmes personnes. Cela aurait été absurde et grotesque de s'enfermer de la sorte, une ruine de l'esprit. Angers nécessitait un déplacement. J'aimais enseigner à Angers, car c'était assez loin de chez moi. J'ai pu développer mon travail tout en étant professeur de peinture.

L'enseignement apporte beaucoup dans les échanges que l'on a avec les étudiants et les collègues qui sont très souvent des artistes. J'y ai connu entre autres Jean-Pierre Pincemin. Puis en 2004, j'ai fait une exposition au musée des Beaux-Arts d'Angers. La boucle était bouclée. Cela faisait à peu près dix ans d'enseignement, il fallait partir. Il s'est avéré qu'un poste se libérait à Paris. Je connaissais le directeur Henri-Claude Cousseau, qui avait organisé ma première exposition au musée des Beaux-Arts de Nantes en 1986.

En 2005, je me suis présenté et ça a marché. À Paris, j'avais un atelier avec des étudiants de 8 ou 9 nationalités. C'était un bouillonnement formidable. En tant que professeur principal de l'atelier, j'ai pu provoquer des rencontres très fécondes, des croisements d'idées et de concepts qui favorisaient l'émergence de belles personnes. Il y avait une formidable émulation. L'École supérieure des beaux-arts de Paris est un lieu magique, pas toujours adapté à l'enseignement de l'art, car les ateliers ont vieilli et sont trop exigus, mais quel bonheur d'y enseigner ! Il y a tellement de belles personnalités.

■ ■ ■

■ ■ ■

**Avez-vous vu la peinture davantage plébiscitée en 20 ans d'enseignement ?**

Elle est mieux considérée à Paris qu'à Angers, car à Paris, il y a 7 ou 8 ateliers spécifiquement réservés aux étudiants qui ont pour projet de s'exprimer avec ce médium. L'école parisienne est exemplaire pour cela, on y respecte encore cette pratique qui n'a jamais été minorée. Elle est portée par des enseignants formidables dont je citerai quelques noms : Alberola, Fanchon, Figarella, Tatah, Rielly, Piffaretti... À travers ses directions, l'École a toujours considéré ce médium comme elle a su respecter les autres moyens d'expression. C'est là toute sa qualité d'avoir choisi des artistes et de leur avoir fait confiance. Les résultats sont forcément à la hauteur.

Enseigner dans cette école est une très belle expérience pour un artiste. Si j'ai décidé d'arrêter d'enseigner dans ce lieu, c'est que le temps commençait à me manquer et que l'énergie que nécessite l'enseignement devait aller totalement vers le projet de construction de l'œuvre.

**Des étudiants vous demandaient-ils conseil pour percer ?**

Cela fait partie de l'enseignement que d'apprendre aux étudiants à naviguer dans le monde de l'art. Ce monde n'est plus celui du siècle dernier et nous devons mettre notre expérience à leur service. Nous sommes des artistes enseignants et non l'inverse. On leur parle du parcours, des expériences, des doutes, on leur enseigne la rigueur, une capacité à travailler intensément, à gérer le temps, le rapport aux autres... À conduire un projet de constitution d'une œuvre. Dans cette école, ils suivent des cours d'histoire de l'art, de langues, de culture générale, d'écriture, de techniques diverses... Les artistes responsables des ateliers sont ceux qui condensent toutes ces connaissances en un projet personnel et particulier. Nous apprenons à ces jeunes personnes à devenir libres et à mûrir un projet. Notre rôle est d'amener l'étudiant à construire son parcours et son œuvre plus rapidement, si possible. Nous essayons de réveiller le caractère profond de chacun.

J'ai beaucoup donné dans l'enseignement. Et puis au bout de 20 ans, j'ai ressenti une sorte de lassitude. J'ai compris que je devais faire une pause et que toute l'énergie devait aller dans mon projet personnel. L'idée d'attendre la retraite en tant qu'enseignant ne me plaisait pas du tout. Lorsqu'on est artiste, on a quand même une autre destinée : celle de vivre avec son œuvre. J'ai quitté au moment où tout me plaisait. J'ai pris cette décision également pour le travail. Car lorsqu'on n'a plus de filet de secours, on travaille encore plus intensément.

**Mais enseigner représentait néanmoins une sécurité financière ?**

Je n'ai jamais eu besoin de l'enseignement pour vivre, ou pratiquement jamais. C'est une chance.

**Vous avez toujours vécu de votre travail ?**

Oui, sauf en 1989-1990, où l'enseignement était un complément nécessaire.

**« LA CONVICTION OBLIGE LA PATIENCE ET LA DISTANCE. »**

**Avez-vous eu des périodes de disette médiatique, des moments où votre travail n'était plus, ou moins, visible ?**

C'est souvent lié aux projets en cours. Une exposition institutionnelle ou en galerie est toujours l'occasion de mettre le dernier travail en vue, et dans un monde hypermédiatisé, c'est une façon d'occuper le terrain. Je n'ai jamais vraiment connu de traversée du désert trop longue. Les galeries sont des relais très importants pour diffuser et médiatiser le travail. Et les institutions publiques ou privées font de même. L'important est d'avoir des projets régulièrement et de montrer que le travail ne s'épuise pas. J'accorde beaucoup d'importance aux livres, au rapport avec les écrivains. C'est une autre façon de rentrer dans l'histoire, un peu plus discrète mais plus pérenne. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Quand on travaille sur un projet particulier, cela peut parfois prendre plusieurs années avant qu'il n'aboutisse. Nous accordons une très grande importance à ce projet et s'il ne reçoit pas en retour le succès médiatique escompté lorsqu'il est montré au public, alors il faut avoir la sagesse de ne pas être trop affecté par ce manque de reconnaissance. La conviction oblige la patience et la distance. ■

”





# Artistes- auteurs, *ailleurs*

Destination :  
Belgique



***Complexité des démarches, jargon parfois obscur, lenteurs administratives... On peste souvent contre le système français en matière de régime fiscal et de cotisations des artistes-auteurs. Mais l'herbe est-elle vraiment plus verte ailleurs ? Art Insider démarre une série de reportages sur le régime des artistes et autres professionnels de l'art dans différents pays. Première destination : la Belgique.***

Par Alexandrine Dhainaut & Mathilde Ehret-Zoghi,  
directrice de Maze Conseils, agence spécialisée dans le conseil  
et la formation des professionnels des arts visuels



La France et la Belgique affichent des différences notoires quant aux régimes qui régissent l'activité artistique. Chez notre voisin, il n'existe pas de régime spécifique pour les artistes-auteurs, qui doivent composer avec des possibilités restreintes et moyennement adaptées aux spécificités du secteur.

## La carte artiste ou le Régime des petites indemnités (RPI)

Réservée aux artistes amateurs ou professionnels qui réalisent des prestations artistiques occasionnelles et uniquement sur le territoire belge, la carte artiste est un système qui n'existe qu'en Belgique. Sa demande se fait auprès de la Commission artistes du SPF (Service public fédéral – Sécurité sociale), qui a pour tâche principale de vérifier le caractère artistique des prestations pour lesquelles l'artiste souhaite le RPI.

**LE +**

- le montant de la prestation n'est pas considéré comme une rémunération et n'est donc pas soumis au prélèvement de cotisations sociales ou à l'imposition. Le Régime des petites indemnités est « un défraiement forfaitaire exonéré et plafonné, soumis à un ensemble de conditions strictes » : l'indemnité ne peut dépasser 126,71 €/jour (montant 2018) et 2 534,11 €/par an (montant 2018) ; l'artiste ne peut travailler plus de 7 jours consécutifs chez le même « donneur d'ordre » (employeur) et ne peut excéder 3 donneurs d'ordre par jour ; ni plus de 30 jours/an. Les disciplines concernées sont l'audiovisuel, les arts plastiques, la musique, la littérature, le spectacle, le théâtre ou la chorégraphie. Certains artistes professionnels utilisent les RPI pour exonérer une partie de leur revenu.

**LES -**

- le RPI précarise davantage l'artiste puisqu'il n'y a justement pas de cotisations sociales.
- certains lieux peuvent être tentés d'y recourir comme une rémunération à moindre coût.
- en sont exclues les activités techniques ou à caractère pédagogique (workshops, ateliers, cours, etc.) et les ventes d'œuvres (même s'il semblerait y avoir une tolérance à ce niveau).

## Indépendant à titre principal

En Belgique comme en France, un indépendant est un travailleur qui n'est ni salarié ni fonctionnaire, et n'a aucun lien de subordination à un employeur via un contrat ou non. Il est assujéti à un régime spécifique en matière de Sécurité sociale, et doit être enregistré auprès de

l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI, dont l'équivalent français serait la Sécurité sociale des indépendants). Un artiste indépendant peut demander à la Commission artistes de valider une « déclaration d'activité indépendante » qui lui garantit que son statut ne sera pas remis en cause pendant deux ans. Pour ce faire, le formulaire à remplir requiert la capacité à défendre une certaine viabilité économique de son activité, mentionnant des phrases telles que : « Efforcez-vous de nous convaincre de l'orientation "business" de votre activité » / « Fournissez-nous à cet effet un "plan d'exploitation" ou une autre note explicative [...] » / « Illustrez votre situation financière sur base de pièces comptables, de factures, de commandes, d'une liste de débiteurs, etc. » / « Précisez les investissements déjà faits ou projetés ». Autant d'orientations économiques qui semblent quelque peu en décalage avec la création, loin d'être régie par un « business plan » ou envisagée sous l'angle de la rentabilité. Sont concernés les artistes plasticiens, auteurs, écrivains, graphistes, musiciens, artistes du spectacle (variétés, de rue, cirque, arts dramatiques, danse, chorégraphie), et les artistes de l'audiovisuel.

Dans nos deux pays, le travailleur indépendant doit payer des cotisations sociales auprès de sa caisse d'assurances sociales (en Belgique, une dizaine de caisses d'assurances sociales sont recensées par le SPF). Celles-ci sont calculées en fonction des revenus professionnels perçus durant la troisième année avant le lancement de l'activité professionnelle indépendante et donnent accès aux avantages sociaux tels que l'assurance maladie et invalidité, prestations familiales, pensions, assurance faillite.

Dans le cas d'un « starter », un indépendant qui débute tout juste son activité, celui-ci peut demander à démarquer le paiement de ses cotisations sur une base forfaitaire de 6 997,59 € (qui correspondrait à notre seuil d'affiliation français fixé à 8 784 €). Le montant de ses cotisations s'élèvera alors à 358,62 €, chiffre auquel il faudra ajouter 4,05 % de frais de gestion à verser à l'organisme de recouvrement des cotisations. Le chiffre total équivaut presque au montant des cotisations trimestrielles d'un artiste affilié français (environ 413,75 €/trimestre).

Enfin, l'impôt sur la société auquel est soumis l'indépendant belge atteint entre 20 % et 29 %, ajouté à cela l'impôt sur les revenus de ce dernier, qui va saler la note : pour un revenu annuel compris entre 12 720 € et 21 190 €, le pourcentage de l'impôt s'élève à 40 % ; entre 21 190 € et 38 830 €, il s'élève à 45 % ; au-delà, à 50 %...



LE + • ce régime garantit une totale liberté et indépendance dans la nature des activités.

LE - • il coûte cher et demande quelques garanties. Il concerne finalement une minorité d'artistes dont les revenus sont très conséquents.

## Indépendant à titre complémentaire

Ce régime est à distinguer de celui à titre principal. Un artiste qui exerce une activité professionnelle salariée parallèle, comme un job alimentaire par exemple, peut choisir cette option, comparable à la microentreprise en France (anciennement autoentreprise). Il est à noter que l'indépendance n'ouvre aucun droit à l'allocation chômage.

En d'autres termes, cela signifie que l'activité artistique est complémentaire et non principale. Si cela peut s'avérer exact en termes de revenus (activité salariée plus rémunératrice qu'une activité artistique), devoir reléguer son travail artistique à une activité annexe peut être symboliquement dur.

## Le « statut d'artiste », LA différence belge

La chose ferait des envieux en France : la Belgique a étendu la notion d'intermittence aux artistes plasticiens via le « statut d'artiste » délivré par l'ONEM (le Pôle emploi belge). Partant d'une « présomption de salariat », basée sur la relation de subordination entre un artiste et un employeur contre rémunération, même en l'absence de contrat de travail, cette assimilation à du salariat permet l'ouverture des droits à l'allocation de chômage, en convertissant le montant des prestations artistiques en jours ouvrés. Le créatif de moins de 36 ans en Belgique doit pouvoir prouver 312 journées de travail dans les 21 mois pour obtenir le régime et ouvrir ses droits au chômage, qui seront de l'ordre de 65 % du dernier salaire perçu (les 6 premiers mois, au-delà une dégressivité s'applique). Pour les artistes qui ne sont pas salariés, la rémunération pour leur prestation est prise en compte de manière forfaitaire. À titre d'exemple, un artiste qui percevrait 300 € pour une prestation devra faire le calcul suivant :  $300 \div 61,30$  (base journalière forfaitaire établie par l'ONEM) = 4,89 jours, sur les 312 jours que l'artiste doit déclarer pour ouvrir ses droits.

Une fois le régime obtenu, il est à noter que 104 jours au moins doivent concerner des prestations artistiques et 52 jours d'activités non artistiques maximum sont acceptés,

du type enseignement, workshops, régie ou scénographie pour un tiers, par exemple. Activités dites « accessoires », que la Maison des Artistes ou l'Agessa prennent également en compte en France, uniquement pour les affiliés.

LES + • bénéficier d'une protection sociale.  
• peu importe l'activité en cours, l'artiste perçoit une rémunération mensuelle, y compris dans les phases de recherche ou de développement de projets, par exemple.

• une forme de tranquillité qui n'a pas d'équivalent en France, sauf dans le cas du régime d'allocation chômage de l'intermittence, mais il ne s'applique pas aux arts visuels.

LE - • dans le secteur des arts visuels, un artiste peut percevoir une somme d'argent conséquente de manière ponctuelle (bourse, prix, vente, commande). Or le forfait de prestations pouvant être pris en compte ne dépasse pas 156 jours par trimestre, soit 9 562,80 € ( $156 \times 61,30$ ). Quid du calcul des droits dans le cas d'une vente ou d'une bourse ? Cette question est restée sans réponse.

Seulement voilà, si le « statut d'artiste » belge fait figure de Saint-Graal pour les créatifs exerçant en Belgique, il semble inaccessible pour les professionnels des arts visuels contactés dans le cadre de cette enquête, voire une légende urbaine, tant il est difficile à décrocher dans ses critères de revenus et les corps de métier concernés, sans cesse actualisés.






## Le « visa d'artiste »

Le « visa d'artiste » est à distinguer du « statut d'artiste ». Émanation du SPF, ce visa est néanmoins obligatoire pour un artiste qui voudrait prétendre au « statut d'artiste » délivré par l'ONEM et bénéficier du régime.

## Les coopératives

De l'artiste au commissaire en passant par le monteur d'exposition, la majorité des professionnels de l'art indépendants sondés pour les besoins de cet article déclarent passer par une structure telle que SMart pour facturer leurs prestations. Coopérative d'activité et d'emplois équivalente à Art en réel en France (voir article dans *Art Insider* #3), SMart permet aux artistes indépendants d'être salariés de la coopérative en transformant leur prestation en

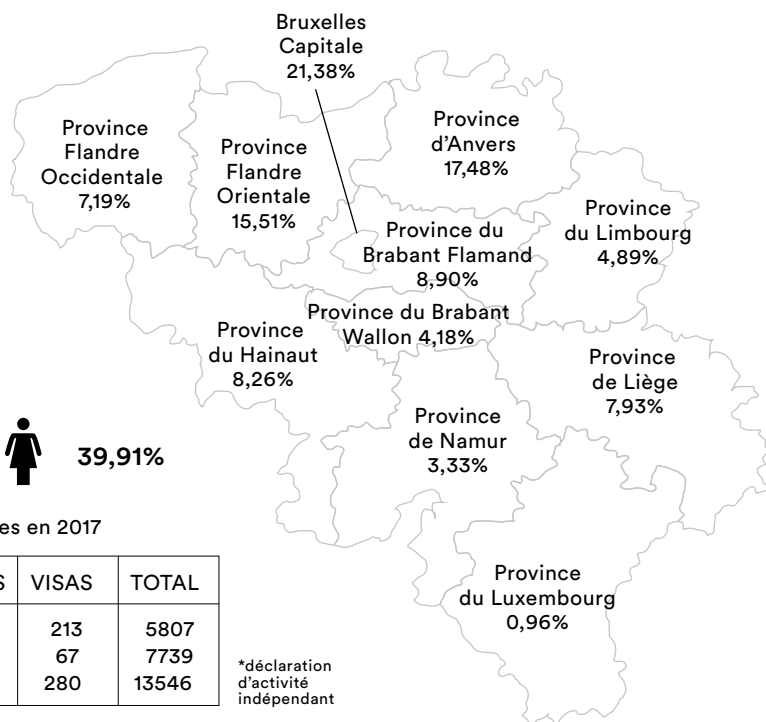
**STATISTIQUES  
COMMISSION  
ARTISTES 2017**

	9,80%
	11,57%
	2,34%
	49,15%
	27,14%

 60,09%   39,91%

Tableau récapitulatif des demandes introduites en 2017

rôle/type de demande	DAI*	CARTES	VISAS	TOTAL
FR	4	5590	213	5807
NL	9	7663	67	7739
TOTAUX	13	13253	280	13546

 \*déclaration  
d'activité  
indépendant


En 2017, seuls 13 artistes ont demandé à exercer sous le régime des indépendants / Source : SPF

contrat à durée déterminée. Elle avance au créatif le montant de sa prestation au plus tard 7 jours après sa réalisation. À condition que l'activité soit connexe à l'art et la culture, le spectre des activités prises en compte par SMart est suffisamment large pour gérer à elle seule la pluriactivité d'un artiste, de plus en plus courante : scénographie, intermittence, médiation, décor pour le cinéma, etc.

- LES +**
- les créatifs soulignent l'efficacité de la coopérative dans la simplicité et la sécurité du système, plus besoin de s'occuper de la paperasse et de réclamer son dû à un client subitement aux abonnés absents dès lors qu'il s'agit de passer à la caisse, c'est SMart qui gère.
  - en Belgique, le taux réduit de TVA (6 %) s'applique en fonction de la nature de la prestation et non en fonction de celui ou celle qui effectue la prestation. Autrement dit, que ce soit SMart ou un artiste qui facture une vente d'œuvres, le taux réduit est appliqué. Dans la même situation en France, SMart applique un taux de 20 %, contre 5,5 % si c'est l'artiste qui facture.

- LES -**
- la coopérative a un coût et c'est l'artiste qui paie ce service. Les frais de gestion s'élèvent à 6,5 % du montant facturé HTVA.
  - les cotisations patronales impactent directement le budget de rémunération : si l'artiste négocie une prestation à 1 000 € par exemple, il percevra un salaire net de 454,65 € (une fois déduits les frais de gestion de SMart, les cotisations sociales, patronales et salariales et le prélèvement de l'impôt à la source). Or, dans le cas d'un contrat de travail classique, les cotisations patronales sont à la charge de l'employeur.

Si une structure comme SMart veille à ce que les salariés de la coopérative ne facturent pas à des tarifs inférieurs aux minimaux légaux, les taux de rémunération n'en demeurent pas moins aussi aléatoires qu'en France pour les professionnels de l'art. Et si l'on pense budget de production pour monter un projet artistique, on pense beaucoup moins honoraires qui, pour les artistes, critiques ou commissaires, restent souvent optionnels.

## En résumé

Même si la Belgique a ouvert l'équivalent de notre intermittence du spectacle avec son « statut d'artiste » aux artistes plasticiens, il n'en reste pas moins peu adapté aux arts visuels, secteur où le lien de subordination est difficile à établir et le salariat quasi inexistant. Quant au statut d'indépendant, même si les artistes peuvent y prétendre (à condition d'avoir une orientation business de leur travail), il n'a pas été pensé pour le secteur d'activités artistiques. Rien d'étonnant dans ce cas à voir nombre d'artistes se tourner vers des coopératives telles que SMart et son portage salarial qui leur permet de pouvoir facturer et cotiser. Mais encore une fois, c'est l'artiste qui paie la note au final. Nos collègues belges doivent piocher parmi des solutions par défaut, et s'adapter de manière bancale à un système qui a été mis en place pour d'autres activités professionnelles. ■

# Ateliers Vortex Dijon

Ce mois-ci, direction la Bourgogne, à la rencontre des Ateliers Vortex à Dijon. Ce lieu créé et géré par des artistes accueille la jeune création tous horizons, en mêlant résidence, diffusion, production et édition.



## Historique

Dans un quartier à l'extrême périphérie de Dijon, au milieu des habitations et des usines, se niche une friche, discrète et néanmoins ouverte, où cohabitent particuliers, entreprises du bâtiment, ateliers de toutes sortes (fabrication de décor de théâtre, de design, d'artistes). C'est ici que les Ateliers Vortex ont pris leur quartier depuis 2012.

Pourquoi Vortex ? Pour synthétiser « l'énergie, l'inconnu d'une aventure collective, le tourbillon de se lancer dans la gestion d'un lieu », explique Fiona Lindron, une des cinq artistes fondateurs du lieu (aux côtés de Lisbeth Løvbak Berg, Thomas Fontaine, Sylvain Marchand et Annelise Ragno). Ces anciens étudiants des beaux-arts de Dijon, en rade d'espace de travail après avoir occupé

pendant un temps des ateliers de la Ville de Dijon, se lancent en 2011 à la recherche d'un lieu à eux. C'est le bouche à oreilles qui les dirige vers cet îlot au sud de Dijon, où ils investissent un ancien local de stockage de peintre, dont l'étage était par ailleurs une ancienne fabrique d'extincteurs. Pendant un an, les artistes réalisent de nombreux travaux d'aménagement de ces quelque 300 m<sup>2</sup> (financés par leurs propres deniers et grâce à une aide de la Drac et de la mairie).

Aujourd'hui, les 150 m<sup>2</sup> du rez-de-chaussée se divisent en ateliers d'artistes, de production (découpe du bois, matériauthèque, etc.) et de sérigraphie, tandis que les 150 m<sup>2</sup> sous toit à l'étage servent d'espace d'exposition, où Anne-Charlotte Finel préparait activement son exposition personnelle le jour de notre visite. Car, si le but de la





manœuvre pour les fondateurs était à l'origine de disposer de leurs propres espaces de travail, très vite s'est imposée « l'idée d'accueillir d'autres artistes, de partager et d'échanger », se souvient Fiona Lindron. « De fil en aiguille, on a développé notre association en organisant des résidences et des expositions monographiques, qui ont pour

**« C'est un lieu créé par des artistes pour des artistes. On accueille comme on aimerait être accueillis. »**

particularité d'être basées sur des projets *in situ* dans l'espace d'exposition. C'est un lieu créé par des artistes pour des artistes. On accueille comme on aimerait être accueillis. On a voulu créer un lieu idéal où l'artiste peut chercher, expérimenter, parler de son travail, remettre en question des choses », poursuit-elle.

#### Fonds

*Artist run space* de la première heure à Dijon (qui n'en compte que deux avec l'Atelier Chiffonnier), les Ateliers Vortex ont trouvé les moyens de leur existence grâce aux aides des collectivités à toutes les échelles, mais aussi aux fonds propres dégagés par la location des ateliers à des artistes extérieurs, des espaces pour des tournages, ou via la vente de T-shirts sérigraphiés, tote bags, ou édition de multiples signés par des artistes tels qu'Ida Tursic & Wilfried Mille, Myriam Méchita ou encore Éliisa Pône. ■ ■ ■



■ ■ ■

Si l'association emploie deux salariés en contrats aidés pour la régie, l'administration, la communication et la médiation, elle est, comme de nombreuses structures de ce genre, confrontée à une certaine instabilité économique : « Nous essayons de développer du mécénat afin d'inscrire des entreprises dans notre projet ou lever des financements autres que les subventions publiques », explique Fiona Lindron.

Mais si les bourses sont fragiles, les soutiens sont solides. Car les Ateliers Vortex ont su également fédérer une tribu de fidèles autour d'eux : « On peut compter sur nos adhérents, un réseau d'artistes proches de la structure, et de nombreux bénévoles qui vont venir aider les semaines de montage et de vernissage. On accueille également des stagiaires qui peuvent se frotter au travail avec un artiste, à la gestion d'un lieu et des événements. Beaucoup de gens gravitent autour du lieu, où l'on revendique un esprit collectif / collaboratif », souligne Julia Lardy, chargée de communication et de médiation.

#### Programmation et sélection des artistes

Tout aussi collectif est l'esprit qui préside aux choix des artistes exposés aux Ateliers Vortex, dont la programmation s'étend de mars à novembre, avec une moyenne de sept expositions par an. Chaque membre de l'équipe dirigeante propose des noms d'artistes qui feront l'objet de discussions internes. « S'il n'y a pas de ligne éditoriale qui

**« Lorsqu'on reçoit du public dans les expositions, on explique qu'il n'y a pas de prérequis ou de connaissances particulières à avoir. »**

guide la programmation, les artistes sélectionnés pour l'année 2019 aborderont des problématiques sociales, politiques ou écologiques », analyse Fiona Lindron. Quant à la résidence ou au prix Impression photographique (en collaboration avec le musée Nicéphore-Niépce), les sélections se font uniquement par dossier de candidature. « On nous sollicite régulièrement. Nous regardons tout avec attention, mais il est vrai que notre système de sélection repose surtout sur l'appel à candidature. On reçoit beaucoup de dossiers. Potentiellement, une candidature non retenue pour la résidence peut donner lieu à une exposition monographique ou collective plus tard.

Ces appels à candidature sont intéressants car ils permettent de découvrir le travail d'un ou une artiste qu'on ne connaîtrait pas sans ce biais », souligne Fiona Lindron. En 2018, les Ateliers Vortex ont participé au programme « Suite » porté par le Cnap qui offre à un artiste la possibilité d'exposer dans un lieu indépendant piloté par des artistes ou de jeunes commissaires (hors Île-de-France : à la bonne heure !). « Notre particularité est d'être axés sur la jeune création, ce qui ne sous-entend pas forcément "fraîchement diplômée", mais plutôt les artistes qui ont besoin d'un tremplin. Nous avons entre autres accueilli Romain Vicari l'année dernière et nous avons été très fiers de le voir exposer au palais de Tokyo cette année. C'est aussi le but de notre lieu que de défricher », explique Julia Lardy.

#### Innovation et mixité

On souligne souvent le caractère novateur des propositions des lieux alternatifs, gérés par des artistes ou des commissaires, qui jouent un rôle essentiel dans le renouvellement des pratiques curatoriales.

Les Ateliers Vortex ne déroge pas à la règle avec ses créations graphiques originales pour chaque exposition réalisées par l'Atelier Tout Va Bien et ses vernissages à base de propositions gustatives signées Bye Bye Peanuts, designers culinaires qui font résonner les papilles avec le travail des artistes exposés. Et à l'image d'autres *artist run spaces*, le public ici est varié : entre les gens du quartier, le public scolaire, les étudiants et les enseignants des écoles, les institutions (Drac, mairie, Cnap, Consortium, musée Nicéphore-Niépce, Frac Bourgogne et Franche-Comté), ou les artistes de la région. « Lorsqu'on reçoit du public dans les expositions, on explique qu'il n'y a pas de prérequis ou de connaissances particulières à avoir.

L'idée est de faire découvrir un lieu et des artistes à un visiteur lambda qui arrive avec son propre bagage », explique Marie Lambert, chargée de l'administration de ce lieu phare de la vie artistique dijonnaise, qui parvient à associer exigence d'une programmation, innovation et convivialité. ■

Crédits : Cécilia Philippe / Les Ateliers Vortex



# Plateau Urbain, chasseur de lieux pour acteurs culturels

**Investir de manière temporaire des espaces vacants en y installant des projets culturels ou sociaux, tel est le créneau de Plateau Urbain. Cet intercesseur immobilier qui a notamment rendu possible l'existence de lieux tels que Les Grands Voisins, le Wonder-Liebert ou encore Pauline Perplexe, est devenu une référence pour les créatifs en rade de lieu.**

## Génération 6b

Lorsque l'on est un travailleur indépendant ou une structure associative, la problématique semble la même pour tous : trouver un lieu au coût d'occupation compatible avec la faible économie qui caractérise ces profils, notamment culturels, est une gageure. À cette problématique immobilière, Plateau Urbain apporte une solution évidente – encore fallait-il y penser ! – et écoresponsable (notamment influencée par le 6b de Saint-Denis, précurseur en la matière) : affecter un bâtiment vide à de nouveaux usages et de manière temporaire. Créée en 2013 par des étudiants en géographie et en aménagement, cette structure parisienne s'est spécialisée dans l'immobilier à destination des acteurs du milieu culturel, de l'associatif, de l'économie sociale et solidaire, ou encore de jeunes entreprises.

En somme, à « tous ceux qui n'ont pas accès au marché classique », explique Jean-Baptiste Roussat, directeur général délégué de Plateau Urbain. « À l'origine, nous voulions trouver une solution pour des propriétaires confrontés à des problèmes de locaux vacants. Le phénomène qui consiste à récupérer un bâtiment inoccupé et le détourner de sa fonction habituelle est très ancien. En revanche, nous avons pour ambition de le systématiser », précise-t-il.

## Intercesseur immobilier

Si l'on a souvent en tête la reconversion en ateliers d'artistes d'anciennes friches industrielles, à la « berlinoise » comme on dit, Plateau Urbain vient compléter l'offre en la matière : « on peut aussi faire son atelier pour pas cher dans du bureau », y affirme-t-on. Ici, pas de notion de squat. On fait les choses dans les règles de l'art, en établissant la liaison entre propriétaire et potentiels occupants. « Nous

n'utilisons pas la méthode du promeneur qui se balade dans les villes à la recherche de lieux à investir. Nous exerçons un métier qui se rapproche de l'immobilier, avec une approche inverse qui consiste à solliciter directement les propriétaires qui ont un service foncier et immobilier, en mettant en avant les avantages qu'ils pourraient retirer d'une occupation temporaire. Le plus évident étant d'occuper un bâtiment pour empêcher qu'il ne se dégrade. Un bâtiment vide commence à avoir des pathologies au bout de 2 ans lorsqu'il n'est pas entretenu. Au bout de 3 ou 4 ans, il se dégrade sérieusement, et au bout de 10 ans, il n'est plus en état.

Nous mettons aussi en avant l'impact social que cela peut procurer, en donnant leur chance à des acteurs atypiques auxquels les propriétaires n'auraient pas forcément accès et servir la vitalité de la ville », souligne Jean-Baptiste Roussat. « Les propriétaires ont la ressource. Ce sont eux qu'il faut convaincre de faire confiance, dans un contexte où celle-ci s'est un peu érodée.

Nous avons donc développé une capacité à naviguer entre les univers, à la fois en parlant à des propriétaires autour d'un argumentaire d'ordre financier et technique, et en jouant un rôle d'intermédiaire avec des collectifs que nous connaissons, en mesure de gérer un lieu vacant dans de bonnes conditions », explique-t-il. Si Plateau Urbain a commencé par des résidences artistiques dans des boutiques vides, ou la mise en place d'un modèle du type collectif existant/lieu déniché, comme Pauline Perplexe (voir l'article consacré dans *Art Insider* #6, *ndlr*), leur plus grande carte de visite reste Les Grands Voisins, un ancien hôpital fermé en 2012, dont les milliers de mètres carrés ont été transformés en « un projet social ambitieux, faisant cohabiter des personnes en difficulté de logement, et un entourage bienveillant et utile autour d'eux. Les Grands Voisins a joué un rôle majeur pour nous en termes de volume et de personnes mobilisées





en temporaire. Au-delà de l'utilité des 250 structures présentes sur le site, cela a beaucoup fait réfléchir le public et le privé », se souvient Jean-Baptiste Roussat. En cinq ans, nous avons vu bouger le regard des propriétaires sur le temporaire. On rencontre beaucoup moins les clichés un peu brutaux du squat », remarque-t-il.

**« Cette structure parisienne s'est spécialisée dans l'immobilier à destination des acteurs du milieu culturel, de l'associatif, de l'économie sociale et solidaire, ou encore de jeunes entreprises. »**

Car une autre des particularités du projet est le paiement de l'occupation d'un lieu, et non la gratuité : « On a fait le choix de demander une redevance aux occupants pour que le bâtiment tourne. Si cela tranquillise un propriétaire, cela rassure surtout les usagers de savoir que leur bâtiment ne va pas claquer au milieu de l'hiver et qu'il continuera à y avoir le chauffage et Internet ! », explique le directeur général délégué, qui préfère également clarifier les choses : « Plateau Urbain n'est pas à confondre avec des modèles plus lucratifs du type coworking de luxe. Nous nous battons pour avoir des prix accessibles. Il ne s'agira jamais d'un loyer lucratif pour un propriétaire. Lorsqu'on est un particulier, on a beaucoup moins de latitude à négocier un loyer, mais il faut savoir que dans l'immobilier d'entreprise, tout se négocie. Lorsqu'on occupe un immeuble comme le

Wonder-Liebert (voir l'article consacré dans *Art Insider* #4, *ndlr*), on considère que l'on fait une faveur au propriétaire. Même lorsqu'il s'agit de neuf et en très bon état.

Clairement, un propriétaire arrête de perdre de l'argent en accueillant ce genre de public. Gardienné ou pas, un immeuble coûte de l'argent quand il est vide. On doit l'assurer, payer les impôts ou une sécurité. Il faut savoir qu'un maître-chien coûte entre 15 et 20 000 € par mois, et pour une utilité nulle. C'est un très bon argument pour obtenir des réductions de redevance », souligne Jean-Baptiste Roussat.

**Comment ça marche ?**

Sur son site Internet, Plateau Urbain a mis en place une plateforme de mise en relation (onglet « Trouver des locaux ») pour tous les porteurs de projets en recherche de lieux. « Les gens s'inscrivent avec un profil. Lorsque l'on tombe d'accord avec un propriétaire pour occuper son bâtiment, on lance un appel à candidature. Ce qui permet aux gens de candidater avec un maximum d'informations pour rejoindre une occupation.

Pour l'Île-de-France, 4 600 personnes ont déjà créé un profil sur notre plateforme, car la situation y est très tendue en termes de recherche de locaux pas chers. L'appel à candidatures est un peu la pierre angulaire de notre système. Car le piston, même si l'on sait qu'il existe dans le public ou dans le privé, n'est pas équitable et même nuisible à la vitalité créative.

Il est donc important d'avoir des appels à candidatures ouverts », explique Jean-Baptiste Roussat. L'outil créé par Plateau Urbain déborde les frontières franciliennes – à la bonne heure ! : un appel à candidature a été clos à Marseille, et deux lancés à Bordeaux.



■ ■ ■

### Nouveaux modèles

Si les lieux les plus emblématiques que Plateau Urbain a aidés à advenir sont gérés de manière autonome par ses occupants comme le Wonder, Pauline Perplexe ou l'OpenBach, l'équipe a néanmoins développé d'autres modèles depuis, notamment en prenant en charge la gestion d'un lieu : « Il y a une demande très forte des propriétaires qu'on soit les interlocuteurs de référence, ce qui les rassure. Nous pouvons également accompagner un gestionnaire. Nous travaillons actuellement avec un bailleur HLM à Bordeaux qui connaît des trous dans de grands ensembles, tels que des centres sociaux vides ou des pieds d'immeubles qui attendent des commerces qui ne viennent pas. C'est aussi le cas d'un de nos appels à candidature pour l'occupation d'un espace dans un centre commercial au cœur d'une cité à Massy, qui pourrait par exemple servir à une association du coin qui n'a pas de locaux », recense Jean-Baptiste Roussat.

**« Les Grands Voisins a joué un rôle majeur pour nous en termes de volume et de personnes mobilisées en temporaire. Cela a beaucoup fait réfléchir le public et le privé. »**

Plateau Urbain a également mis en place des formats courts lorsque les bâtiments sont trop dégradés ou disponibles peu de temps, à l'image de Machines urbaines, une série d'expositions en coproduction avec SoukMachines, dans des lieux atypiques. « On essaie de mobiliser des compétences autour de bâtiments vacants, en fonction de réalités très pragmatiques que sont son état et sa durée de disponibilité. Au travers du temporaire et au-delà des tiers lieux – que nous préférons appeler lieux de transition –, on se rend compte de la façon dont un lieu mixte, avec des composantes d'ouverture au public, peut servir à faire évoluer la réflexion des habitants sur leur ville, des décideurs sur les projets, et, globalement, à avoir l'impact social que l'on recherche », analyse Jean-Baptiste Roussat. « Le tissu d'activités assez diversifiées que l'on peut héberger pour un temps dans des locaux peut intéresser par sa logique de laboratoire. Car il s'agit d'innovation ouverte.

Lorsque nous avons fait Les Petites Serres à Paris, sur un projet de mixité d'hébergements et d'activités, nous avons vu défiler des membres de l'équipe du propriétaire, intéressés par l'idée de refaire la même chose et



Les Petites Serres - Artagon

plus largement, cela les a questionnés sur ce qu'est l'activité en ville. Parce qu'elle est financiarisée, l'activité en ville est limitée au bureau et au commerce. Alors qu'il y a d'autres besoins, notamment en espaces pas chers et flexibles, auxquels le marché traditionnel ne s'intéresse plus assez selon nous.

De l'innovation est à apporter sur des questions telles que la crise de l'hébergement ou le renouvellement urbain : pourquoi faut-il attendre cinq ans et la démolition d'une barre de logements sociaux pour se poser la question de l'usage temporaire ? », s'interroge le directeur général délégué.

Le militantisme – écologique, économique et social – de Plateau Urbain semble aujourd'hui résonner avec « une prise de conscience de la part d'acteurs traditionnels et institutionnels », remarque Jean-Baptiste Roussat.

Et ce dernier de citer pour preuve récente la Biennale d'architecture de Venise dont le pavillon français est consacré aux « lieux infinis », parmi lesquels le 6b, Les Grands Voisins ou encore la Friche Belle de Mai. Autant de lieux « qui représentent un courant de dialogue entre la société civile, les pouvoirs publics et des acteurs privés de la ville », conclut Jean-Baptiste Roussat, exemplaires d'une voie à emprunter et à démocratiser. ■



Machines urbaines - Tiski





**« Au travers du temporaire et au-delà des tiers lieux, on se rend compte de la façon dont un lieu mixte, avec des composantes d'ouverture au public, peut servir à faire évoluer la réflexion des habitants sur leur ville, des décideurs sur les projets. »**

Les Grands Voisins - Yes We Camp



*Tiski*



# Ouvrir un 2<sup>e</sup> espace en région

Les galeristes Axel Dibie et Alix Dionot-Morani, fondateurs de la galerie Crèvecœur située dans le XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris, ont ouvert il y a deux ans un 2<sup>e</sup> espace à Marseille. Un dédoublement en région pour le moins rare, qu'Axel Dibie nous explique.

Propos recueillis  
par Alexandrine Dhainaut





### Quand et comment l'idée d'ouvrir un 2<sup>e</sup> espace à Marseille est-elle née ?

On a découvert l'activité liée à l'art contemporain à Marseille par la foire Art-0-Rama, à laquelle nous participons depuis quelques années et grâce à laquelle nous avons rencontré des collectionneurs et acteurs locaux. En trois ans, nous nous sommes fait des amis et un réseau marseillais. Fin 2016, Omblin d'Avezac [ancienne directrice de la communication du musée d'Art moderne de la Ville de Paris, *ndlr*] nous a contactés après avoir été chargée par un promoteur immobilier d'occuper des locaux de la rue du Chevalier-Roze, dans 2<sup>e</sup> arrondissement de Marseille.

**« Marseille est une belle ville, agréable, populaire, avec un contexte socio-culturel très intéressant. Il y a aussi de grands collectionneurs marseillais, tels que les Gensollen ou Hervé Lebrun. »**

Parmi les sept projets qui sont nés, nous sommes la seule galerie commerciale. Il s'agissait d'un projet assez fou. Les conditions et les espaces nous ont plu. On a ouvert en août 2017. En face de nous se trouve Atlantis, un lieu fondé et porté par un groupe d'amis qui collectionnent et organisent

de très belles expositions. Parmi eux, il y a notamment les frères et sœurs Sébastien et Séverine Peyret, qui sont très dynamiques à Marseille. Le projet est né comme ça : on aimait la ville et on s'est dit qu'il y aurait une belle synergie.

### Le fait d'avoir un réseau existant sur place offrait quelques garanties rassurantes, j'imagine...

Oui, nous n'y sommes pas allés sans rien connaître de la ville. Pour nous, il s'agissait d'un essai, dans des conditions assez avantageuses. C'est un espace-test dont on dispose pendant trois ans, l'idée étant d'aller jusqu'à Manifesta [biennale européenne itinérante d'art contemporain, *ndlr*] en 2020. Pendant le temps qui nous est imparti, nous avons décidé de faire une programmation d'expositions avec nos artistes dans des formats différents, notamment des durées plus longues (trois ou quatre mois). On a une grande liberté là-bas et on l'impression d'apporter notre petite pierre à l'édifice de l'art contemporain à Marseille, qui présente une scène très intéressante, autour du Frac, du musée d'Art contemporain, du Mucem, de Triangle, et des nombreux artistes qui y vivent. Dans le maillage français, c'est une ville assez dynamique.

### Ça n'aurait pas pu être une autre grande ville française ? Lille, Nantes ou Lyon, par exemple ?

Avec Art-o-Rama, on sait déjà qu'au moins une fois par an, fin août, il y a une importante visibilité, même s'il y a encore du travail pour attirer plus de monde. Marseille est une belle ville, agréable, populaire, avec un contexte socio-culturel très intéressant. Il y a aussi de grands collectionneurs marseillais, tels que les Gensollen ou ■ ■ ■



■ ■ ■ Hervé Lebrun. Marseille a aussi cette particularité d'intéresser les étrangers tant par le développement de la scène artistique que – il faut dire les choses comme elles sont – par le farniente marseillais et la mer. En toute logique, on profite de ces aspects pour attirer du public. Et cela fonctionne d'autant plus qu'il y avait un vrai tissu local. La ville est vouée à se développer. Il y a tout un mouvement dans le sud avec les villes de Nice, Monaco, Arles, le centre d'art qui ouvre sous la direction de Nicolas Bourriaud à Montpellier, la Fondation Carmignac, le château Lacoste... Les journalistes nous demandent tout le temps si ce projet marseillais est déjà un échec, alors que ça ne fait qu'un an que nous avons ouvert notre espace. Nous leur répondons que ce genre de projet s'établit sur un temps long, que la ville a besoin de temps pour développer une offre d'art contemporain de qualité, de soutien, et que pour nous, c'est déjà un résultat positif à plusieurs niveaux.

**Le milieu artistique est très fédéré entre les différents acteurs culturels, notamment grâce à Marseille expo. A-t-il été facile à intégrer ?**

Oui, Marseille expo nous a assez vite intégrés à son agenda. Et nous avons rapidement été identifiés sur place. On reçoit régulièrement la visite des différents acteurs locaux.

**Comment les autres galeries ont-elles accueilli votre arrivée ?**  
Il y a peu de galeries dans le quartier. Ça n'est pas comme à Paris, où tout est concentré et où on se connaît tous.

**Avez-vous eu l'impression de repartir de zéro à Marseille en termes de visiteurs ?**

Non, pas du tout, car c'est la continuation de ce qu'on fait. Et on bénéficie d'un vrai public de passage, car l'espace est situé près du Vieux Port, dans un quartier très central.

**« Ce genre de projet s'établit sur un temps long, [...] la ville a besoin de temps pour développer une offre d'art contemporain de qualité. »**

**Comment réfléchit-on sa programmation dans un 2<sup>e</sup> espace ? Sélectionne-t-on parmi ses artistes ceux qui sont les plus « Marseille-compatibles » ?**

On discute avec nos artistes et, en fonction de leurs envies d'y exposer, on leur confie un projet qui peut être un peu plus singulier. Mais tout le monde a envie d'exposer là-bas ! Non seulement parce que la ville est attractive en elle-même, mais aussi parce que notre espace est beau et très grand, ce qui leur permet de bénéficier d'un solo show d'envergure. On y réalise aussi souvent des expositions collaboratives : Jason Matthew Lee y a invité ses amis de la scène new-yorkaise ; nous avons convié une galerie allemande à y concevoir une exposition ; le prochain show réunira Xavier Antin qui invite lui-même d'autres artistes ; ou





encore une exposition en duo d'artistes de la galerie, Louise Sartor et Naoki Sutter-Shudo en août prochain. On privilégie des formats assez atypiques à l'espace marseillais.

**Y a-t-il des critiques et commissaires d'exposition particulièrement actifs à Marseille ?**

Oui, il y a des commissaires assez actives, comme Marie de Gaulejac et Céline Kopp qui s'occupent de Triangle et Astérides ou encore Charlotte Cosson et Emmanuelle Luciani.

**Des artistes marseillais ou de la région vous ont-ils sollicités, ou en avez-vous repéré ?**

On connaît un peu les artistes sur place. On a d'ailleurs accueilli une performance pendant le Printemps de l'art contemporain. On essaie de s'ouvrir de plus en plus aux artistes locaux, en visitant notamment les résidences de Triangle, mais cela reste encore très modeste.

**En termes de coûts, le dédoublement pèse-t-il finalement lourd dans votre économie ?**

Même si on paie un loyer très faible, chaque exposition fait l'objet d'une production, de transports d'œuvres entre Paris et Marseille, et il faut évidemment assurer l'accueil du public sur place. Mais pour l'instant, le projet est encore tout à fait viable. ■



ci-contre : Axel Dibie © Maurine Tric

autres images : Than Hussein Clark – His Leftover Heart (Pauly et Cie) – Courtesy Crèvecoeur, Paris © Mark Blower







# LES INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

- LE FOCUS DU CPGA
- 34 **DES LIEUX D'EXPOSITION  
ACCESSIBLES AUX PERSONNES  
EN SITUATION DE HANDICAP**
- 35 **LES INFOS DES GALERIES**
- ASTUCES & CONSEILS
- 36 **ASSISTANTS D'ARTISTES :  
ONT-ILS DES DROITS D'AUTEUR ?**  
MARIE-HÉLÈNE VIGNES
- 37 **BIEN PRÉPARER  
SA RETRAITE**  
ANTINÉA GARNIER
- 37 **MIEUX COMPRENDRE  
SES COTISATIONS**  
ANTINÉA GARNIER
- 38 **ON EN PARLE !**



# DES LIEUX D'EXPOSITION ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

*Depuis 2014, la loi impose à tous les établissements recevant du public (ERP) d'être accessibles aux personnes en situation de handicap (moteur, visuel, auditif, mental...).*

Ces normes d'accessibilité permettent à toute personne d'accéder, de circuler et de recevoir les informations diffusées dans votre espace ouvert au public.

Les conditions d'accès doivent être les mêmes que pour les personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.

Pour tenir compte de l'organisation interne de certaines structures, et notamment les galeries d'art, les contraintes sont réduites pour les ERP de 5<sup>e</sup> catégorie (dont dépendent ces établissements) quant aux obligations de mise en accessibilité de l'espace pour l'accueil des publics en situation de handicap.

Concernant les démarches à effectuer, si l'établissement est aux normes, il suffit d'adresser une attestation sur l'honneur qui certifie que l'espace ouvert au public répond bien aux obligations d'accessibilité. Il est recommandé d'envoyer ce courrier en LRAR, à la Préfecture de police pour les établissements parisiens ou à la mairie de la commune d'implantation.

En revanche, si l'établissement n'est pas aux normes, il convient de réaliser les travaux nécessaires ou de faire valoir un des cas de dérogation applicables à l'espace ouvert au public.

La loi prévoit 4 cas de dérogation dans lesquels les ERP de 5<sup>e</sup> catégorie ne sont pas tenus d'être en conformité avec les normes de mise en accessibilité. Il peut s'agir soit d'une impossibilité technique résultant de contraintes architecturales, urbaines et environnementales, soit de contraintes liées à la conservation du patrimoine architectural notamment lorsque les travaux portent sur un bâtiment classé au titre des monuments historiques ou situé aux abords ou dans le champ de visibilité d'un tel monument, ou encore lorsqu'il y a une disproportion manifeste entre les améliorations qu'apporteraient les travaux, leurs coûts et les effets négatifs qu'ils pourraient avoir

sur l'activité de l'entreprise (réaménagement total ou partiel de l'espace, diminution de celui-ci, etc.) ou, enfin, si l'établissement est situé dans un immeuble collectif à usage principal d'habitation existant et que les copropriétaires refusent les travaux de mise en accessibilité.

Il est utile de préciser que l'obtention d'une dérogation à la mise en accessibilité ne dispense pas les exploitants de trouver des solutions équivalentes et de procéder à tous les autres travaux de mise en accessibilité réalisables dans votre espace.

Pour qu'une demande de dérogation puisse aboutir à une réponse favorable, il convient de s'assurer qu'elle porte bien sur un motif prévu par la réglementation accessibilité aux ERP et d'indiquer que toutes les solutions possibles ont été étudiées pour tenter de répondre à la réglementation en vigueur.

En effet, le non-respect de ces obligations, observé dans le cadre d'un contrôle, emporte plusieurs types de sanctions qui peuvent s'appliquer. Il peut s'agir de sanctions financières, voire pénales.

Il est important de noter que l'absence de communication à l'administration compétente de la déclaration d'accessibilité ou d'une demande de dérogation est passible d'une sanction financière de 1 500 €. De plus, selon la législation pénale en vigueur pour les exploitants d'établissements accessibles au public, qu'ils soient personnes physiques et/ou personnes morales, leur responsabilité pénale peut être engagée pour méconnaissance de ces obligations (inexécution des travaux, retard dans les travaux, etc.). Dans les cas les plus importants, ce fait peut être sanctionné par une amende allant de 45 000 € à 225 000 € et donner lieu à une peine d'emprisonnement, allant jusqu'à 6 mois en cas de récidive. ■



Tous les mois, un focus sur une action menée par le Comité vous est proposé.

Depuis 1947, le Comité professionnel des galeries d'art représente et défend les intérêts des galeries d'art en France. En lien permanent avec ses membres, il est leur porte-parole auprès des politiques, des représentants institutionnels et des autorités administratives. Il prend part à l'élaboration des réglementations du marché de l'art et contribue à des politiques culturelles propices à l'ensemble du secteur. Il joue en premier lieu un rôle de conseil et de soutien auprès de ses adhérents.

Depuis plusieurs années, le Comité organise des événements culturels afin de favoriser une meilleure visibilité des galeries d'art et œuvre également à la promotion de la scène française à l'international. [www.comitedesgaleriesdart.com](http://www.comitedesgaleriesdart.com)

# LES INFOS DES GALERIES

## / FIAC 2023

Avec 72 500 visiteurs en 2018, la FIAC a fait un peu moins bien qu'en 2017 (73 910 visiteurs). En 2023, ces chiffres paraîtront bien loin. Pour son retour au Grand Palais, la foire bénéficiera en effet d'une jauge doublée et d'une « rue des Palais » piétonne et ouverte au passage.



## / UN SALON DU MULTIPLE À NICE

L'intérêt grandissant pour le multiple se confirme. Après les salons Soon et MAD à Paris, un nouveau salon, Signatures, dédié aux éditions, aux multiples et aux objets d'artistes aura lieu à Nice du 8 au 21 décembre. Il rassemblera, pour sa première édition au Narcissio, nouvel espace dédié à la création contemporaine, des artistes et des éditeurs de la région (Espace de l'Art concret, galerie Catherine Issert, galerie Eva Vautier, Villa Arson...) autour de productions particulières, rarement montrées, parfois rares. Avec une scénographie signée de l'artiste Xavier Theunis.

Le Narcissio. Vue de l'exposition  
« Sniper », Noël Dolla, 2018

## / SUCCÈS DU SALON APPROCHE

Succès critique et commercial pour la 2<sup>e</sup> édition du salon parisien Approche dédié au médium photographique, piloté par Emilia Guenardi et Elsa Janssen, qui a attiré 4 600 visiteurs du 8 au 11 novembre. Le format intime, l'absence de stand, la qualité des exposants et des propositions ont remporté les suffrages des professionnels, des collectionneurs et des amateurs, invités exclusivement sur réservation. La 3<sup>e</sup> édition aura lieu du 7 au 10 novembre 2019, toujours au Molière à Paris.

Salon Approche © Grégory Copitet



# QUESTIONS

pratiques, juridiques et sociales  
LES EXPERTS VOUS RÉPONDENT



**Marie-Hélène Vignes**  
Avocate au barreau de Paris  
Cabinet Artwork Avocats  
Formatrice en droit d'auteur et droit de l'art

**DROITS D'AUTEUR**

## ASSISTANTS D'ARTISTES : ONT-ILS DES DROITS D'AUTEUR ?

*Pour mener à bien la production d'une œuvre d'art, le plasticien Léo M. envisage de déléguer une partie de ses prestations à des assistants. Il se demande si ces derniers pourront revendiquer un droit d'auteur sur l'œuvre.*

La détermination des titulaires de droit d'auteur d'une œuvre réalisée par un artiste et ses assistants comporte un enjeu de taille : il s'agit notamment de savoir qui détient la paternité de l'œuvre et, partant, le droit d'autoriser sa reproduction et sa communication au public sous diverses formes.

Si Léo se borne à confier des tâches purement techniques à ses assistants, comme la préparation de sous-couches de surfaces à peindre, la pose d'un vernis, le ponçage ou l'assemblage de pièces, il va de soi que ces auxiliaires ne seront investis d'aucun droit sur l'œuvre, l'artiste étant seul titulaire des droits d'auteur.

Mais s'il s'avère que les assistants marquent l'œuvre de leur personnalité en assurant des prestations créatives, telles le choix des matériaux, des couleurs ou encore la réalisation de formes dessinées ou modelées, leurs apports pourront remplir la condition d'originalité requise pour bénéficier du droit d'auteur. En pareil cas, la détermination des titulaires du droit d'auteur dépend du processus de création de l'œuvre.

Lorsque l'artiste dirige, encadre et contrôle l'ensemble du processus de création, tout en divulguant sous son seul nom l'œuvre fusionnant les contributions, celle-ci répond à la qualification d'« œuvre collective » au sens des articles L 113-2 alinéa 3 et L 113-5 du Code de la propriété intellectuelle (CPI). Dans l'œuvre collective, les droits d'auteur naissent au seul profit de la personne qui est à l'initiative du projet, soit en l'espèce Léo, et ce, quel que soit le statut – salarié, stagiaire, voire indépendant – des divers contributeurs.

Il arrive aussi que la création soit conduite de concert avec un ou plusieurs assistants jouissant d'une certaine liberté et agissant dans une communauté d'inspiration avec l'artiste. On parlera alors d'« œuvre de collaboration ». Régie par les articles L 113-2 alinéa 1<sup>er</sup> et L 113-3 du CPI, l'œuvre de collaboration est la propriété commune des coauteurs qui doivent exercer leurs droits moral et patrimonial d'un commun accord, sauf à saisir le tribunal de grande instance en cas de litige.

Reste qu'un doute peut s'instaurer entre les qualifications d'œuvre à un seul auteur, d'œuvre collective et d'œuvre de collaboration. L'artiste Richard Guino, assistant de Renoir dans ses vieux jours, a revendiqué avec succès, plusieurs décennies après la mort du maître, la copaternité de sculptures créées en commun mais jusqu'alors signées de Renoir seul<sup>1</sup>. Vasarely a lui-même été en conflit avec son assistant Valluet pour des œuvres que le tribunal a estimées tantôt de collaboration, tantôt propres à l'un ou l'autre<sup>2</sup>. Récemment, c'est le peintre Jacques Villeglé qui a subi les foudres d'un couple de plaideurs se prétendant coauteurs de plus de huit cents œuvres réalisées dans leur atelier par l'artiste<sup>3</sup>. Les tribunaux ont donné gain de cause à ce dernier, mais c'est dire qu'il est indispensable de conserver sans limitation de durée la preuve du processus de création. ■

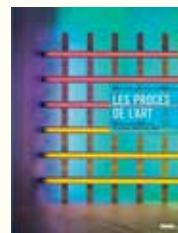
1 Civ. 1<sup>re</sup> 13 nov. 1973, pourvoi n° 71-14469.

2 TGI Paris, 3<sup>e</sup> ch. 21 janv. 1983.

3 Cour d'appel de Paris, Pôle 5, 2<sup>e</sup> ch. 11 mai 2018.

photographie Louise Oligny

Céline Delavaux et Marie-Hélène Vignes ont reçu en mars 2018 le premier prix du Palais littéraire et musical pour leur ouvrage *Les Procès de l'art, Petites histoires de l'art et grandes affaires de droit*.







**Antinéa Garnier**  
Directrice de l'association  
La Maison des Artistes

## RETRAITE

## BIEN PRÉPARER SA RETRAITE

*Françoise H., plasticienne depuis plus de 40 ans, souhaite bientôt prendre sa retraite et commence à se renseigner sur les démarches qu'elle doit entamer.*

En tant qu'artiste-auteur identifiée à la Maison des Artistes, rattachée au régime général, Françoise H. règle trimestriellement des cotisations sociales auprès de la MdA. Une partie de ses cotisations correspond à la « vieillesse plafonnée » et à l'« assurance vieillesse plafonnée ». Si, au cours de sa carrière, Françoise H. était affiliée, elle s'est acquittée parallèlement de cotisations semestrielles auprès de l'IRCEC (Institution de retraite complémentaire de l'enseignement et de la création) au titre de sa retraite complémentaire pour ses revenus artistiques.

Pour entamer ses démarches, ce n'est pas vers la Maison des Artistes que Françoise H. doit se tourner, mais vers l'assurance retraite (CARSAT ou alors CNAV en Île-de-France) et ce, 6 mois avant sa date souhaitée de départ à la retraite. Cette démarche doit se doubler, le cas échéant, d'une prise de contact avec l'IRCEC et auprès de tous les régimes où elle a cotisé au cours de sa vie professionnelle en cas de pluriactivité.

Si Françoise H. prend sa retraite avant 65 ans - elle en a la possibilité à partir de 62 ans - sans avoir cumulé assez de trimestres lors de

sa période d'activité (164 ou 172 trimestres), le montant de sa retraite sera réduit. En effet, ses différentes cotisations lui ont permis de valider un certain nombre de trimestres qui influent sur le montant de sa pension de retraite.

Il est effectué une moyenne de ses revenus et une prise en compte de ses 25 meilleures années dans la limite de 50 % du plafond annuel de la Sécurité sociale. Si la pension est trop faible, elle peut faire une demande pour percevoir l'ASPA (l'Allocation de solidarité aux personnes âgées). Elle peut également racheter des trimestres manquants avant son départ et continuer à travailler parallèlement sous certaines conditions.

La retraite est soumise à une réforme dont le projet de loi doit être présenté à l'été 2019 pour une mise en application en 2025. ■

- [www.lassurance-retraite.fr](http://www.lassurance-retraite.fr)
- [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- [www.secu-artistes-auteurs.fr](http://www.secu-artistes-auteurs.fr)
- [www.lamaisondesartistes.fr/site/espace-adherent/fiches-pratiques/la-retraite](http://www.lamaisondesartistes.fr/site/espace-adherent/fiches-pratiques/la-retraite)

## COTISATION

## MIEUX COMPRENDRE SES COTISATIONS

*En cette fin d'année, Guillaume B., graphiste, fait le point sur les revenus artistiques qu'il a perçus en 2017 et en 2018 pour anticiper sur ses cotisations en cours et à venir.*

Guillaume B. vient de régler auprès de la Maison des Artistes son appel de cotisations du quatrième trimestre relatif à ses revenus artistiques perçus en 2017, qu'il a déclarés en avril dernier. Ce sont donc les taux de cotisations valables pour les revenus 2017 qui s'appliquent sur les appels envoyés entre juillet 2018 et avril 2019 par la MdA et ce, même si Guillaume B. décide de clôturer son activité en 2018 ou 2019.

Pour ses revenus de l'année 2017, le taux de cotisations et contributions est de 16,4 % de son bénéfice artistique, majoré de 15 %. Les cotisations et contributions sociales comprennent : la Sécurité sociale (1,15 %), l'assurance vieillesse plafonnée (6,90 %), la CSG (7,50 %), la CRDS (0,50 %) et la formation professionnelle (0,35 %).

Guillaume B. verra une augmentation du taux qui concerne la CSG pour ses revenus artistiques

de l'année 2018, qu'il devra déclarer en avril 2019. Une aide aux artistes est prévue en compensation de cette hausse sous la forme d'une mesure de soutien au pouvoir d'achat, accessible à Guillaume s'il est à jour du paiement des appels de cotisations reçus au cours de l'année 2018. Si Guillaume est éligible à cette aide, il devrait recevoir un courrier de la part du service administratif de la Maison des Artistes précisant les démarches à effectuer avant le 31 décembre 2018. Par ailleurs, si Guillaume B. est soumis au précompte, il doit tenir compte du fait que ce dernier comprendra la cotisation « assurance vieillesse déplafonnée », à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. ■

- [www.secu-artistes-auteurs.fr](http://www.secu-artistes-auteurs.fr)
- [www.lamaisondesartistes.fr/site](http://www.lamaisondesartistes.fr/site)
- [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

# ON EN PARLE !

■ Didier Fusillier, actuel président de l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, sera le directeur artistique de la Nuit blanche 2019.



■ Matthieu Lelièvre, récemment nommé conseiller pour la jeune création au musée d'Art contemporain de Lyon, quitte son poste de directeur artistique à la Fondation Fiminco.

■ Le commissaire et historien de l'art Pascal Neveux, qui dirige actuellement le Frac Paca, succède à Catherine Texier à la présidence du CIPAC / Fédération des professionnels de l'art contemporain.



■ Le Belge Chris Dercon, directeur de la Tate Modern de Londres de 2011 à 2016, succède à Sylvie Hubac à la tête de la RMN-Grand Palais, en charge notamment de piloter la transformation du Grand Palais.



Liv Schulman durant la performance Formal Economy, 23 Minutes, Alt\_Cph, Copenhagen, May 2018 © Rine Rodin

## ARTISTES



■ Olivier Masmonteil, né en 1973, est désormais représenté par la galerie Thomas Bernard - Cortex Athletico (Paris).

■ Représentée par la New Galerie, l'artiste Anna Solal, née en 1988, a remporté le 11<sup>e</sup> prix Meurice pour l'art contemporain, doté de 20 000 € et destiné à soutenir un projet international.

■ Les lauréats 2018 du prix Liliane-Bettencourt pour l'intelligence de la main sont l'artiste plumassier Julien Vermeulen, la mouleuse, cirier et sculpteur Mona Oren, l'ingénieur Jérôme Malbrel, le designer Lionel Bourcelot et le directeur de la Cité internationale de la tapisserie à Aubusson, Emmanuel Gérard. Ils reçoivent chacun une dotation de 50 000 €.

■ L'Argentine installée à Paris Liv Schulman a remporté le 20<sup>e</sup> prix de la Fondation d'entreprise Ricard. Elle présentait la vidéo *Control* dans l'exposition anniversaire curatée par Neil Beloufa.



■ Jan Vičar, artiste tchèque né en 1967, est le lauréat du 6<sup>e</sup> prix de gravure Mario Avati-Académie des Beaux-Arts décerné le 12 octobre dernier. Doté d'un montant de 40 000 dollars, ce prix, destiné à encourager la gravure contemporaine, récompense un artiste confirmé, de toute nationalité, pour son œuvre gravé. Une exposition de ses œuvres sera organisée au palais de l'Institut de France en 2019.

■ Mathieu Dufois a remporté le prix Art Collector 2018, créé par Evelyne et Jacques Deret. L'artiste de 34 ans, représenté par la Galerie Particulière (Paris et Bruxelles) bénéficiera d'une exposition de ses œuvres récentes, associant dessin, photographie et film, au Patio Opéra en 2019.

■ Jacques Loeuille a reçu le prix Coal Art et Environnement, créé en 2008, pour son œuvre *The Birds of America*. Il remporte une dotation de 5 000 € et bénéficiera d'une résidence au domaine de Belval (Ardenne), propriété de la Fondation François Sommer.



■ Après plusieurs années chez Sémiose, l'artiste Anne Brégeaut rejoint la galerie Eva Hober. Elle y présentera sa première exposition personnelle au printemps 2019.

■ L'artiste suisse Philippe Decrauzat a reçu le prix Aurélie-Nemours, qui récompense depuis sa création en 2000 des artistes dont l'œuvre comporte une dimension spirituelle.



■ La photographe franco-espagnole FLORE a reçu le prix Marc-Ladreit de Lacharrière, pour son projet « L'Odeur de la nuit était celle du jasmin ». Doté de 30 000 € cette année, ce prix organisé en partenariat avec l'Académie des beaux-arts devient biennal.

photo © Anne-Frédérique Fer



■ Paul Mignard a remporté la bourse Révélation Emerige 2018. L'artiste, diplômé en 2011 de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon, reçoit une bourse de 15 000 € et la mise à disposition pendant un an d'un atelier à Paris. Il bénéficiera d'une exposition personnelle à la galerie Jérôme Poggi en 2019.

© Anne-Frédérique Fer



**Matières à penser**  
Réflexions, réactions, propositions

# Journal de bord d'une commissaire en montage

Sophie Lapalu

*Le montage d'exposition réserve pour celui ou celle qui la conçoit son lot de doutes, de tuiles, de plans B, de surprises, d'excitation, jusqu'à la délivrance du vernissage. Sophie Lapalu est critique d'art et commissaire d'exposition. Pour nous, elle a accepté de tenir le journal de bord d'un montage un brin contradictoire, un montage sans œuvres visibles, lors du Festival de l'inattention #2 qui s'est tenu à l'Œil de Poisson au Québec, en septembre dernier.*

## LA QUESTION

En 2004, le président-directeur général du groupe TF1 fait scandale en affirmant qu'il vend du « temps de cerveau humain disponible à ses annonceurs ». Les contenus dits « culturels » produits par sa chaîne de télévision ne sont destinés qu'à attirer l'attention en vue de vendre plus cher les pages de publicité. L'attention s'affirme comme une nouvelle forme de rareté ; quantifiée, elle représente une véritable économie en passe de reconfigurer nos modes de production et de communication. Aujourd'hui où les contrats musicaux se négocient en fonction du nombre de vues des clips sur Youtube ou que les artistes qui exposent ne sont souvent pas rémunéré(e)s à hauteur de leur travail au prétexte de l'attention qui lui sera portée, la question se pose : quelle est la valeur d'une œuvre sur laquelle ne se porte aucune attention ?

## LE MONTAGE

Il s'est passé seize ans entre ma rencontre avec Émilie Roi et son invitation en septembre 2017 à proposer un projet à l'Œil de Poisson, centre d'artistes situé à Québec dont elle est la directrice. Je lui propose alors de réitérer le Festival de l'inattention, activé en 2016 pour la première fois à Glassbox et qui tente de répondre à cette question, tout en assumant les contradictions : un travail artistique peut-il passer inaperçu ?

Le philosophe Yves Citton relève qu'« une politique authentiquement démocratique exige d'interrompre cette économisation étouffante de l'attention<sup>1</sup> » ; il invite à « une réappropriation, indissociablement individuelle et collective, de notre temps, de notre attention, de nos économies et de nos devenirs politiques<sup>2</sup> ». Je souhaite inviter les artistes à s'emparer de ces prérogatives en investissant le quartier autour du centre d'artistes l'Œil de Poisson à Québec. Dans la galerie, une publication d'indices dans un livret autoédité incitera à aller voir si l'art est ailleurs. Tous les soirs, un bar du quartier sera investi pour échanger avec le public autour de ce qui aura été perçu – ou non. Aussi ces pratiques « minimise[nt-elles] la valeur d'exposition et exige[nt] quelque chose comme la foi du narrataire dans la réalité du geste posé par l'artiste<sup>3</sup> ». Les spectateur(trice)s croiront-ils les artistes ? Le fait d'y croire, de s'interroger sur nos activités quotidiennes, de remettre en question nos habitudes, permet déjà de faire exister les œuvres.

Émilie Roi accepte le projet avec joie.

**SIX MOIS PLUS TARD, JE N'AI TOUJOURS PAS DE NOUVELLES. JE COMMENCE À FAIRE UNE CROIX SUR LE PROJET.**



Collectif Ambitieux © CFO

**LE 12 MARS, ENFIN !**

« Bonjour Sophie !

J'ai enfin fini les demandes de subvention<sup>4</sup> ! Avec quelques mois de retard !!!! Pfffff...

Je l'envoie aujourd'hui. Donc nous devons prévoir le mois de juillet pour la résidence avec un projet début septembre comme on se l'était déjà dit. On n'aura pas de news avant 2 mois au moins. Mais dès que j'en ai, je t'en tiendrai informée !!!!

Keep in touch, comme on dit ! »

**LE 23 AVRIL**

« Salut Sophie,

J'espère que tout roule pour toi ! Pour te dire que nous avons reçu une première petite réponse positive de la part de la Ville de Québec. Qui ne sera pas suffisante, mais qui fait plaisir tout de même. J'attends des news des 2 grosses subventions que j'ai déposées ces derniers mois.

En tout cas je ne t'oublie pas !

On croise les doigts ! »

Le temps de résidence est destiné à rencontrer sur place les artistes québécois, faire des visites d'atelier et des invitations en conséquence. Le temps qui se rapproche n'est pas au bénéfice de ce travail d'investigation...

■ ■ ■



Juliane Charbonneau, Hommage en cinq temps © CFO

- ■ ■ Je croise les doigts, oui, et surtout, je m'inquiète de la somme allouée ; est-ce que je vais pouvoir venir deux fois afin d'envisager les repérages et accomplir le travail en amont qui me semble nécessaire ?

***C'est le jour du départ.  
L'excitation m'a empêchée  
de dormir. Train pour  
Paris, vol pour Montréal,  
vol pour Québec.***

Au mois de mai, je n'espère plus partir au Québec cet été, mais j'apprends, un peu forcée, la patience inhérente à toute demande de financement d'un projet artistique. En juin, c'est confirmé : nous avons 8 000 €. C'est la plus grosse somme qu'il m'est donnée de gérer, mais il faut dire que je n'ai jamais pu payer un artiste plus de 200 € faute de moyens et, au début, faute d'oser revendiquer la prise en compte de cette question avec virulence. Au Canada, les syndicats ont été entendus ; tout artiste se doit d'être rémunéré, et les subventions publiques sont en conséquence, ce qui est bien normal. Je me rends compte toutefois qu'une fois que nous avons payé le régisseur, les outils de communication, le photographe, les impressions, la

production, mon billet d'avion (pris par le consulat, et donc chez Air France, ce qui coûte en conséquence deux fois plus cher), il ne reste plus grand-chose pour les artistes. Nous nous limiterons à sept, afin de pouvoir leur octroyer 400 \$ chacun (ce qui n'est pas énorme ; quant à moi, je suis payée 500 \$).

Il me reste peu de temps pour leur proposer le projet et commencer à réfléchir avec eux : le Festival ouvre le 7 septembre. Entre-temps, le centre est fermé pour l'été et Émilie quitte Québec pour deux mois. Il faut tout valider avant la rentrée. J'apprends également une chose inattendue : deux artistes doivent être actifs à Québec, car la ville a financé le projet. Malheureusement, je ne connais que des Montréalais, que j'avais rencontrés en 2014 lors de ma résidence de recherche à la Fonderie Darling. Ils seront mes personnes ressources, ainsi qu'Émilie. J'épluche les sites Internet des artistes que l'on m'a recommandés, contacte les personnes dont l'œuvre m'intrigue, me casse les dents à plusieurs reprises car certaines sont déjà engagées à la rentrée. J'ai du mal à les contacter car je suis au même moment occupée sur un chantier naval au bord de la Rance – le timing estival n'est pas propice aux rendez-vous Skype, mon téléphone ne capte pas dans ces contrées reculées et le décalage horaire n'aide pas.





Finalement, je réussis à contacter Juliane Charbonneau. Incroyable Juliane ! Son débit ininterrompu et enthousiaste me convainc immédiatement. La jeune artiste fait des recherches depuis quelques années sur les rites funéraires et s'intéresse particulièrement à l'embaumement, systématiquement proposé en Amérique pour conserver le corps d'un défunt. Cette pratique parfaitement inutile ne fait qu'entretenir une industrie chimique qui s'enrichit sur la culpabilité des vivants. Son champ d'étude m'est totalement étranger, mais son intérêt pour la mort – que l'on cherche à effacer de nos vies contemporaines – me semble un terrain propice à l'inattention. Mon Skype avec Anne-Christine Guy est tout aussi désarmant ; elle travaille en duo avec Kael Mercader dans ce qu'ils ont nommé le Collectif ambitieux. L'oxymore entre inattention et ambition nous fait beaucoup rire ; l'acuité de ses écrits aussi. Je contacte également les Montréalais avec qui j'avais envie de travailler depuis longtemps. Ainsi Patrice Loubler, critique d'art et professeur à l'UQAM, qui, en 2001<sup>6</sup>, utilise le terme « action furtive » pour décrire la façon dont certaines pratiques artistiques pénètrent les espaces publics et sociaux et interrogent la notion de spectateur idéal et attendu. Ce travail a été fondamental pour mes recherches et je suis ravie de pouvoir l'intégrer. Clara Freeman, intrigant personnage aux œuvres

parfaitement indiscernables. Steve Giasson, ponte de l'art conceptuel. Il réalise des « performances invisibles » d'une grande poésie, qui assument leur disparition dans la vie réelle mais moins sur les réseaux sociaux. Pétries d'intrinsèques contradictions, elles posent d'elles-mêmes les questions du festival. Tim Messeiller, Suisso-Canadien un peu fou, aussi drôle que désinvolte, qui manie l'art du motif années 1980 et la sculpture en forme de donuts un peu crade avec une grande dextérité. J'aime l'idée d'inviter un artiste dont la pratique n'est pas attendue ici – cela modifie également ma façon de travailler. Enfin, deux artistes français sont au Canada au même moment : Amélie Deschamps, que j'avais retrouvée à Montréal il y a quatre ans car elle vivait à Sherbrooke et étudiait certains enjeux de la colonisation, et Fabrice Gallis, dont les œuvres rarement identifiables en tant que telles s'attellent à travailler activement les situations.

#### FIN AOÛT

L'été est passé avec une fulgurance folle. Ce qui presse à présent est la mise en pages du livret d'indices pour la petite édition, sorte de guide impossible destiné à se perdre. Chaque feuille volante est consacrée à un artiste (bio et indice). Ainsi le public s'en empare, plie l'ensemble, le rassemble avec un élastique et hop ! Voilà l'édition, sans imposition, sans pagination, sans hiérarchie. Mais le contenu se fait attendre et je dois envoyer une série de mails soit pleurnichards, soit enjoués, qui finissent par être pressants. Les échanges sur les projets se font plus précis et je pense sincèrement que cette édition va être enthousiasmante. Clara Freeman ne veut pas me révéler l'objet d'une de ses actions ; je suis très intriguée.

#### 29 AOÛT

C'est le jour du départ. L'excitation m'a empêchée de dormir. Train pour Paris, vol pour Montréal, vol pour Québec.

#### 30 AOÛT

À l'Œil de Poisson ont lieu deux expositions monographiques, programmées par le centre au même moment que le Festival ; une de Megan Dickie, « Blue Skies », et l'autre de David Martineau Lachance, « Ode aux cœurs endormis ». Les artistes sont déjà en montage. Martineau a même terminé. Je réalise à quel point, de mon côté, je ne monte pas une exposition ; tous les projets prennent place à l'extérieur. Quant à ceux qui s'infiltrèrent dans la galerie, ils sont imperceptibles.

■ ■ ■

31 AOÛT

Avec le décalage horaire, tout me prend beaucoup de temps. Je décide d'aller choisir le papier pour l'édition. Je me perds, ne trouve pas à acheter de ramettes, reviens avec trois feuilles et arrive en retard à la galerie. La chargée de communication m'attend, je me confonds en excuses. Nous préparons les textes et les images à publier chaque jour sur Facebook et Instagram pour annoncer l'exposition. Dans la galerie, Megan Dickie, elle, a reçu les commandes de visserie, câbles, projecteurs, plaques de bois. Le régisseur qui l'assiste vérifie la compatibilité du matériel arrivé (je crois qu'il y a des erreurs) et les nouvelles modifications des plans sont faites en fonction des réalités observées sur place.

Moi, je n'ai pas les yeux en face des trous.

Fabrice Gallis m'expose l'objet de ses recherches : il y a 18 ans, étudiant au Collège invisible de Paul Devautour, il entame une conversation écrite avec Patrice Loubier, mais celle-ci prend fin au deuxième mail. La lenteur étant un de ses objets d'études, il décide aujourd'hui de reprendre cette conversation. Patrice lui propose de le faire dans le bus ou dans un bar afin de diffuser leurs visions de l'art partout dans Québec. Fabrice a également découvert un traité écrit par André Morellet (« Essai sur la conversation », 1818) qui stipule : « Parmi les fautes qu'on doit éviter en conversation, la première que je relèverai est l'inattention. » Il s'attelle alors à réaliser des cartes de conversation inattentive qu'il activera avec Patrice lors de leurs discussions. « Dupin : L'interlocuteur devine puis poursuit le cours des pensées de l'autre lors d'une pause dans la conversation comme Dupin le démontre au narrateur dans la nouvelle d'Edgar Allan Poe *Double assassinat dans la rue Morgue*. » ; « Mute : Ne plus jamais répondre. » ; « Tea for Two : Tapoter avec ses doigts le rythme ou la structure mélodique d'un morceau de musique en train de jouer au même moment. Le morceau peut aussi passer dans l'esprit de l'interlocuteur. Insérer des remarques ou références sur ce morceau. » ; « Texto : Consulter ses messages. »...

3 SEPTEMBRE

J'observe le montage de l'exposition de Megan Dickie. Avec le monteur, ils ajustent les modifications. Les tâches sont distribuées en fonction des compétences et je les vois préparer l'espace (rafraîchissement des murs aux couleurs désirées). Les œuvres arrivent à l'Œil de Poisson et sont réceptionnées, les caisses ouvertes, le constat effectué avec photo, les éventuels défauts constatés. Je n'ai pas l'impression qu'il y ait de pièces à produire, l'artiste a fait livrer son exposition clé en mains : j'aperçois des tissus colorés, des écrans plats, des barres en métal doré.

***Je réalise à quel point, de mon côté, je ne monte pas une exposition ; tous les projets prennent place à l'extérieur. Quant à ceux qui s'infiltrent dans la galerie, ils sont imperceptibles.***

Quant à moi, je vais choisir le papier dans la zone commerciale en dehors de la ville. Il n'y a pas un choix époustoufflant : jaune fluo ou pastel, orange saumon... Je choisis les couleurs les plus vives ! Bon. Les élastiques que je cherche n'existent pas au Canada, je dois en commander sur Internet. Ils sont un peu moches, tant pis, ça fera l'affaire.

Le soir, je rencontre Juliane Charbonneau autour d'une poutine et de bières locales. Son projet s'est précisé : elle décide de faire un « Hommage en cinq temps aux corps non réclamés par leur famille ». Cinq bouquets, méticuleusement composés et placés dans des sculptures en savon de couleur bleu indigo, seront soigneusement disposés à la dernière adresse répertoriée des personnes décédées, à conférence de marche de l'Œil de Poisson.



## 4 SEPTEMBRE

Je déjeune avec le Collectif ambitieux dans une supérette bio qui fait également traiteur vegan ; les deux artistes ont décidé de s'emparer des boîtes de distribution de journaux gratuits présents dans le centre-ville, vides depuis des années mais pourtant toujours présentes, à l'abandon, vissées au sol. Ils y déposeront un journal autoédité qui raconte une fiction autour d'un hôtel où ils viennent de faire une résidence. Une maquette du lieu sera même déposée dans une de ces boîtes. J'ai hâte. Je cherche ces boîtes partout.

Pendant ce temps-là, dans l'espace d'exposition, Megan Dickie et son assistant font une pré-installation pour contrôler le positionnement des vidéos et du matériel sonore qui nécessitent du câblage. Ils vérifient le bon fonctionnement de l'ensemble (formats vidéo, lecteurs en boucle, etc.) et les longueurs et chemins de câbles. Les pièces les moins fragiles sont installées ; les barres de *pole dance* qui vont accueillir les vidéos sont fixées et l'artiste s'assure de la pertinence des choix faits sur plan.

## 5 SEPTEMBRE

J'ai enfin TOUT le contenu du livret ! Amélie Deschamps s'est amusée de la présence d'écrits dans l'espace public ; « Je ne souhaite pas être témoin de Jéhovah » est ainsi annoncé à la porte d'un Québécois. Elle donne l'adresse où se trouveront chaque jour des papiers avec lieu et horaire pour la retrouver. Clara Freeman nous prie de nous égarer. Steve Giasson annonce les neuf actions qu'il

réalisera durant les trois jours. « Quelques abeilles mortes (d'après Martijn in't Veld / d'après Jason Dodge) » ; « Un ballon rouge en forme de cœur gonflé à l'hélium lâché dans une église »... Tim fait des graffitis de la ville un Musée des paraphes anonymes ; il se constitue guide et propose trois visites par jour de ces écrits que l'on ne lit jamais.

Avec Charles-Étienne Brochu, le régisseur, nous choisissons la typo du livret, la mise en pages ; nous nous décidons sur la répartition du contenu. Il est d'une grande aide car la stagiaire en graphisme qui devait m'aider là-dessus a disparu ; il la remplace au pied levé.

## 6 SEPTEMBRE

J'imprime les 200 livrets à la galerie. Il me faut une journée entière. Je massicote chaque feuille en deux et le massicot n'accepte que 3 feuilles en même temps. Pendant ce temps-là, dans la salle à côté, les dernières pièces de l'exposition « Blues Skies » sont positionnées et accrochées. Megan Dickie figole, ou constate les dégâts, je ne sais pas trop. Elle se réjouit de la production et de l'accrochage et opère quelques modifications – mineures mais, semble-t-il, chronophages. Les caisses de transport sont stockées, les outils sont rangés, le ménage est réalisé et l'espace est prêt à être photographié et visité.

De notre côté, le couloir est investi ; une console en bois est fixée sous les grandes fenêtres. Nous y disposons les feuilles et les élastiques destinés aux livrets. Une grande affiche occupe l'intégralité du mur face à la vitre qui donne sur la rue. Elle annonce le festival en lettres capitales et nous laisse perplexes quant à nos capacités d'inattention. ■

- 1 Yves Citton, « Introduction », dans *L'Économie de l'attention. Nouvel horizon du capitalisme ?*, La Découverte, Paris, 2014, p. 31.
- 2 *Ibid.*
- 3 Patrice Loubier, « Un Art à fleur du réel : considérations sur l'action furtive », *Inter : art actuel*, n° 81, 2002, p. 15.
- 4 Auprès du Conseil des arts du Canada et de la Ville de Québec, entre autres.
- 5 Voir Patrice Loubier et Anne-Marie Ninacs, *Les Commensaux, quand l'art se fait circonstances*, SKOL, Centre des arts actuels, Montréal, 2001.





# LES OPPORTUNITÉS DÉCRYPTÉES

**PRIX**

**APPELS À PROJETS**

**ACQUISITIONS**

**CONCOURS**

...

Plus d'opportunités  
sur [www.bnn-mapra-art.org](http://www.bnn-mapra-art.org).

Le Bloc-Notes Numérique édité par la Maison des Arts  
Plastiques et Visuels Auvergne Rhône-Alpes (MAPRAA)  
recense en permanence environ 400 opportunités.

Date limite :  
15 janv. 2019

Médium : Techniques mixtes avec une  
prévalence céramique dans les matériaux utilisés

Dotation : 3 prix d'une valeur de 1 500 €, 1000 €  
et 500 € pour les 3 lauréats sélectionnés

# Exposition / Concours Jeune Céramique européenne

SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE

**LES INFOS ART INSIDER** : Organisé tous les deux ans par l'Office culturel de Saint-Quentin-la-Poterie, village métiers d'art de 40 ateliers, l'exposition/concours de la Jeune Céramique européenne s'inscrit dans le cadre de Terralha - Festival européen des arts céramiques, le rendez-vous de la céramique contemporaine gardoise qui a accueilli 3 500 visiteurs en 2017. Sélectionnés par un jury d'experts (céramiste, conservateur, professeur, journaliste, etc.), les artistes sont retenus en raison de leur créativité, de leur potentiel de développement et de leur réalisation technique. « La création du concours répondant à une volonté d'encourager la création artistique auprès de jeunes céramistes européens, l'aspect sculptural des pièces proposées l'emporte sur l'utilitaire, sauf à vraiment sortir de l'ordinaire et à proposer autre chose que ce que l'on trouve chez les potiers de la ville, à pencher vers l'art contemporain. L'innovation dans les formes et les techniques est regardée », précise Adeline Gorrichon, chargée de mission céramique et autres métiers d'art à l'Office culturel de Saint-Quentin-la-Poterie.

« Le sculptural l'emporte sur  
l'utilitaire dans la sélection  
des pièces proposées. »

Depuis 2004, le jury du concours de la Jeune Céramique européenne a récompensé un grand nombre de jeunes artistes dont les noms apparaissent aujourd'hui dans des expositions nationales, internationales et dans divers articles de revues spécialisées. Ces prix ont permis à des artistes de prendre leur envol pour devenir une référence dans le monde de la céramique.



Ex-lauréat : Quentin Marais

Profil visé : Céramistes professionnels de moins de 10 ans d'activité et de tous les pays d'Europe.

Extrait du communiqué : Les créations des « jeunes céramistes européens » sélectionnées par le jury seront exposées à Saint-Quentin-la-Poterie du 12 juillet au 11 août 2019. Cette exposition constitue pour le grand public et les professionnels un panorama unique, vivant et actuel de la nouvelle création européenne.

Ex-lauréats : Nicolas Roscia, Quentin Marais et Manon Picot (2017), Zélie Rouby, Ismaël Carré, Nathalie Jover, Qihui Huang (2015), Marianne Castelly, Caroline Barbet (2013), Elsa Alayse, Marit Kathriner, Clémentine Dupré, Pascale Klingelschmitt (2011), Marie-Laure Gobat Bouchat, Kim Muynghoo, Karima Duchamp (2009), Marianne Eggimann, Akashi Murakami, Violaine Châtre-Belle, Stéphane Lesourt (2006), Annika Akerfelt, Claire Lindner, Marie-Laure Gobat Bouchat, Marie-Noëlle Leppens (2004).



Médium :  
Tous

Date limite :  
31 janv. 2019

Dotation : 3 000 € (budget de production pour exposition du 6 septembre au 5 octobre 2019) + 500 € frais de séjour (transport, per diem), pour 11 semaines, du 2 juillet au 5 sept. 2019 (présentiel sur place : au moins 7 semaines) + prise en charge de l'hébergement

# Résidence dans un artist run space

LES ATELIERS VORTEX, DIJON

**LES INFOS ART INSIDER :** Pour la 8<sup>e</sup> année, les Ateliers Vortex, *artist run space* dijonnais auquel nous consacrons un article dans ce numéro (rubrique « Lieu d'émergence ») accueille un(e) résident(e) pendant deux mois. Les pièces produites lors de cette résidence feront l'objet d'une exposition. Le jury, composé des membres fondateurs et de quelques personnalités

**« Mettre en évidence des éléments qui vont aider le jury à se projeter dans le projet de résidence. »**

qualifiées du monde de l'art, sera bien sûr attentif à la qualité du travail et au parcours de l'artiste. « Que les candidats soient diplômés ou pas, nous regardons tous les dossiers. Mais il est nécessaire d'afficher un peu d'expérience professionnelle, un corpus d'œuvres et d'avoir déjà exposé », précise Fiona Lindron, artiste cofondatrice des Ateliers Vortex. Il est surtout conseillé de prendre connaissance des spécificités de l'espace d'exposition et de détailler son projet de résidence : « Si l'on prend l'exemple de Romain Vicari, ancien résident, le projet qu'il nous avait soumis était particulièrement avancé et fourni, illustré par de petits croquis, même si ça n'est pas obligatoire. On parvenait à visualiser très facilement la proposition de l'artiste. Pour bien candidater, il faut mettre en évidence des éléments qui vont aider le jury à se projeter dans le projet de résidence. »

Aussi, si la ou le résident bénéficie d'ateliers de fabrication (bois, métal, sérigraphie) et d'un accompagnement tant logistique que technique par l'équipe des Ateliers Vortex pour produire ses œuvres sur place, il est à noter que la période estivale de résidence nécessite d'anticiper des conditions matérielles et humaines quelque peu ralenties durant les mois de juillet et août.



**Ex-lauréat 2017 :** Romain Vicari, vue de l'exposition « New World », 2017. Crédits : Cécilia Philippe / Les Ateliers Vortex



**Ex-lauréat 2018 :** Romuald Dumas Jandolo, vue de l'exposition « Hors-Piste », 2018. Crédits : Cécilia Philippe / Les Ateliers Vortex

**Profil visé :** Tous, issus des écoles d'art ou autodidactes, sans limite d'âge, inscrits à la Maison des Artistes.

**Ex-lauréats :** Romuald Dumas-Jandolo, Romain Vicari, Marie-Johanna Cornut, Jérémy Liron, Emmanuel Rodrigues, Thomas Couderc, Marie Aerts.

**Extrait du communiqué :** Les artistes sont invités à produire leurs œuvres sur place grâce à la mise à disposition des ateliers de fabrication (bois, métal, sérigraphie) et sont accompagnés logistiquement et techniquement par les artistes fondateurs du lieu ainsi que par l'équipe (un régisseur et une coordinatrice).

Date limite :  
26 janv. 2019

Médium : Dessin  
contemporain  
(dont street art)

Dotation : 20 000 € (production, rémunérations – max 30 % –, transport d'œuvres, défraiement). Possibilité d'hébergement pour les artistes étrangers

# Appel à projet pour binôme artiste(s)/commissaire(s)

LE DRAWING LAB, PARIS

**LES INFOS ART INSIDER** : Porté par le Drawing Lab, nouveau lieu dédié à l'expérimentation graphique, cet appel invite commissaires et artistes pratiquant le dessin contemporain à proposer exclusivement en binôme un projet *in situ*. « Les 150 m<sup>2</sup> d'espace d'exposition offrent un beau terrain de jeu, situé en plein centre de Paris, à deux pas du Louvre et des Arts décoratifs. Néanmoins, il n'est pas visible depuis la rue, car il se situe au niveau bas du Drawing Hotel. L'idée est donc d'articuler le travail à partir de l'entrée et de bien prendre en compte l'escalier, afin de donner envie de descendre voir la suite », explique Christine Phal, directrice fondatrice du Drawing Lab.

**« Ne pas candidater avec des dessins faits à l'atelier qu'on viendrait accrocher. »**

Le jury – composé de Daria de Beauvais, curatrice senior au palais de Tokyo, Agnès Callu, historienne et chercheuse au CNRS, Sandra Hegedüs, fondatrice de SAM Art Projects et collectionneuse, Elsy Lahner, curatrice au musée Albertina de Vienne et Philippe Pigué, critique d'art et curateur indépendant – sélectionnera un binôme qui aura soumis un nouveau projet et non une réactivation d'une pièce existante. « C'est un lieu de production d'œuvres spécifiques, avec un budget conséquent. Il ne faut donc pas candidater avec une production de dessins faite à l'atelier qu'on viendrait accrocher au Drawing Lab. C'est tout l'inverse que l'on attend, car il s'agit d'un lieu d'expérimentation », conclut-elle.



**Ex-lauréat 2018** : Christian Lhopital, *Danse de travers*, oct. 2018, Drawing Lab, Paris. Dessin mural à la poudre de graphite © Rebecca Fanuele



**Ex-lauréat 2017** : Pia Rondé et Fabien Saleil, vue de l'exposition « Cité-Fantôme », 2017 © Courtesy des artistes, galerie Escougnou-Cetraro et Drawing Lab. Photo : Rebecca Fanuele

**Profil visé** : Binôme artiste(s) et commissaire(s), toutes nationalités, âgé(e)s d'au moins 25 ans.

**Ex-lauréats** : Debora Bolsoni / Claudia Rodriguez Ponga, Keita Mori / Gaël Charbau, Florentine et Alexandre Lamarche-Ovize / Solenn Morel, Nikolaus Gansterer / Jeanette Pacher, Christian Lhopital / Jean-Hubert Martin, Pia Rondé & Fabien Saleil / Léa Bismuth, Lek & Sowat / Cristobal Diaz, Gaëlle Chotard / Valentine Meyer

**Extrait du communiqué** : Le Drawing Lab invite, sous la forme d'un duo, les commissaires d'exposition à présenter le travail d'artistes émergents ou confirmés. Toutes les propositions font l'objet d'une sélection rigoureuse par le comité artistique composé de figures majeures du monde de l'art contemporain et de la scène du dessin contemporain. Au rythme de quatre expositions par an, le centre accueille des artistes français et internationaux entre ses murs.

Dotation : 1 000 € (hébergement + atelier de 35 m<sup>2</sup> + tirages et encadrements de 18 photos 40x50 cm)

Profil visé : Photographe confirmé ou émergent

Date limite : 31 déc. 2018

Médium : Photographie

# Résidence de création photographique

DOMAINE DU TOURNEFOU, AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

LES INFOS ART INSIDER : Porté par le Domaine de Tournefou, ce premier appel à résidence spécifiquement lié à la commune d'Essoyes dans l'Aube, où se situe la fameuse maison familiale des Renoir, s'adresse à des artistes qui réaliseront un projet photographique inédit. « Il est obligatoire de connaître l'univers du réalisateur Jean Renoir et que la ou le candidat soit imprégné de son style », explique Blandine Guyot, chargée de mission pour les résidences d'artistes du Domaine du Tournefou. « Il faut également prendre en considération la commune d'Essoyes. Dans la mesure du possible, pour les artistes français ou ceux qui seraient à proximité, une visite de la commune pourrait aider à contextualiser et optimiser la résidence qui ne dure qu'un mois. Et surtout, une connaissance de l'environnement dans lequel a baigné la famille Renoir peut être un plus dans la conception et la présentation du projet pour lequel on candidate », poursuit-elle.

## « Connaître l'univers du réalisateur Jean Renoir. »

Le comité de sélection (composé d'Alain Cintrat, maire d'Essoyes et/ou son représentant, Béatrice Richard, présidente de l'association Renoir et/ou son représentant, Sophie Bouts, présidente de l'association Tournefou et/ou son représentant, Philippe Brame, auteur-photographe, conseiller artistique auprès de l'association Tournefou, Dominique Gengembre, directeur du Centre culturel Renoir) sélectionnera les projets qui respecteront le lien avec le cinéma de Renoir, et « même si nous nous attendons davantage à des propositions relevant de la photographie plasticienne, l'expérimentation documentaire peut être envisagée », conclut Blandine Guyot.

En plus d'un environnement de travail optimal, l'artiste bénéficiera d'un atelier de développement de ses photographies.



© photo : Domaine du Tournefou

Extrait du communiqué : À l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Jean Renoir, cette résidence est destinée à un artiste photographe qui devra proposer une œuvre associant la création contemporaine à l'esprit de Jean Renoir, à son

style cinématographique et, plus largement, en s'inspirant du cadre environnemental d'Essoyes et de la famille d'artistes Renoir, particulièrement avec Pierre-Auguste le peintre, père du cinéaste [...].



Dotation : Budget de production pour le projet retenu

Médium : Installations artistiques ou paysagères dans l'espace public

Date limite : 13 janv. 2019

# Concours pour étudiants ou jeunes diplômés

BONLIEU SCÈNE NATIONALE, ANNECY

LES INFOS ART INSIDER : De fin juin à mi-septembre 2019, la 4<sup>e</sup> édition du festival Anancy Paysages proposera dans la ville un parcours d'une trentaine d'œuvres et d'installations d'artistes, de paysagistes, d'architectes et de designers. Parmi elles figureront environ 5 projets d'étudiants ou de jeunes diplômés retenus dans le cadre de la 2<sup>e</sup> édition du concours d'idées lancé par le créateur du festival, Bonlieu Scène nationale. Ils étaient 2 en 2018. « Nous serons encore plus attentifs à l'émergence en 2019, explique Salvador Garcia, directeur d'Anancy Paysages et de Bonlieu Scène nationale. Ce concours

« Partir d'une belle idée plutôt que d'une contrainte. »

d'idées, qui ne présente pas de cadre trop normé, a pour but d'encourager les propositions innovantes. L'idée est de laisser les talents s'exprimer. Il est préférable de partir d'une belle idée plutôt que d'une contrainte. » Les idées d'œuvres et projets proposés, plastiques ou végétaux, à destination des espaces publics de la ville (espaces verts, urbains, fluviaux), seront examinées par un jury constitué des partenaires locaux (école supérieure d'art, musée-château, Fondation Salomon, images-passages). Les projets retenus recevront un soutien financier et technique pour leur réalisation (faisabilité, adaptabilité au site, etc.). « L'originalité du projet, sa place dans le festival et son inscription dans le territoire seront bien sûr déterminantes », ajoute Salvador Garcia. Leur pertinence dans le contexte et dans l'espace public doit rester l'objectif.



Ex-lauréats : Les Surligneurs © Pierre Mascret, Thibault Mathorel, Soumaya Nader - Esad Valenciennes

Profil visé : Étudiant(e) des écoles d'art, d'architecture, de paysage, de design dans les deux dernières années de cursus / Jeune diplômé(e) ayant obtenu son diplôme au max. depuis 2 ans / Collectif ou individuel.

Ex-lauréats : Quentin Lazzareschi et Carl Marion, Pierre Mascret, Thibault Mathorel et Soumaya Nader.

Extrait du communiqué : Fort de son expérience lors de l'édition 2018, Anancy Paysages, le festival consacré aux installations artistiques et aux installations paysagères dans l'espace public, à la croisée du végétal et de l'art plastique, souhaite pour sa 4<sup>e</sup> édition continuer à encourager et soutenir la création émergente.



# L'AGENDA

## des appels à projets, colloques, formations et événements à venir

envoyez-nous vos programmes et infos  
à l'attention des acteurs de l'art à : [redaction@artinsider.fr](mailto:redaction@artinsider.fr)

### France entière

#### AIDES

#### Aide à l'écriture et à la publication d'un essai critique 2019.

L'Institut national d'histoire de l'art, en partenariat avec l'Institut français, le ministère de la Culture et de la Communication – Direction générale de la création artistique et le GIS Archives de la critique d'art, s'associent pour promouvoir la critique d'art française portant sur la création artistique des années 1960 à nos jours et sa diffusion à l'international. Cette aide à l'écriture et à la publication a pour objet de soutenir la production, la publication et la diffusion d'un article portant sur une actualité internationale dans le domaine de l'art contemporain. Elle comprend une aide financière d'un montant de 3 500€ permettant de couvrir les frais du lauréat pour un voyage et un séjour à l'étranger en vue de produire un essai critique. L'article qui en sera issu, écrit en français, fera l'objet d'une publication bilingue (français/anglais) au sommaire du n°53 de CRITIQUE D'ART (automne/hiver 2019).

► **Date limite de candidature: 31/12/2018**

[der-dir@inha.fr](mailto:der-dir@inha.fr)

[elitzadulguerova@inha.fr](mailto:elitzadulguerova@inha.fr)

[www.inha.fr/fr/recherche/appels/appels-a-candidatures/appels-en-cours/aide-a-l-ecriture-et-a-la-publication-d-un-essai-critique-2019.html](http://www.inha.fr/fr/recherche/appels/appels-a-candidatures/appels-en-cours/aide-a-l-ecriture-et-a-la-publication-d-un-essai-critique-2019.html)

#### APPEL À CANDIDATURE

#### Appel à films, sélection 2019, la collection d'Ana D.

La collection d'Ana D. est une association intermédiaire entre les artistes, les diffuseurs et les publics. Elle s'appuie sur une collection de vidéos basée sur un programme esthétique qui interroge la place de l'architecture dans les productions artistiques contemporaines. Elle se veut ouverte à toutes les dimensions de ce que l'art découvre et/ou recouvre de l'architecture. Sujet ou moyen privilégiés, la dimension architecturale impacte la forme visuelle et/ou sonore, la possible narration, le regard et les émotions : dans sa relation au corps, à l'habitat, à la mémoire, à la géographie, à l'espace mental. Toutes les vidéos sont et restent propriété de l'artiste qui met à disposition son travail pour un temps déterminé. Cette collection repose sur l'envie qu'ont les artistes de donner à leur travail une dimension exploratoire, le placer en rapport avec d'autres propositions autour d'un même champ d'intérêt.

► **Date limite de candidature: 31/01/2019**

[collectionanad@gmail.com](mailto:collectionanad@gmail.com)

[www.collectiond-ana-d.blogspot.com](http://www.collectiond-ana-d.blogspot.com)

### Auvergne- Rhône- Alpes

#### CONFÉRENCE

#### L'art, quels effets sur le cerveau ?

Lyon

Par Suliann Ben Hamed, directrice de recherche CNRS, Université Lyon 1, et Muriel Charrière, médiatrice culturelle, musée des Beaux-Arts de Lyon conférence mercredi 3 avril 2019 à 18h30.

**03/04/2019**

Musée des beaux arts de Lyon.



La Maison des Artistes assure simultanément la gestion du régime obligatoire des artistes des arts visuels, et propose à travers son association un ensemble de services spécialisés, d'avantages tarifaires et de solutions professionnelles.

[www.lamaisondesartistes.fr](http://www.lamaisondesartistes.fr)



# Bourgogne-Franche-Comté

## RÉSIDENCE

### Residence artistique « mise en jeu du territoire » Joigny

Cette résidence donne les moyens à un artiste professionnel, relevant des domaines d'expressions classique et contemporaine sans limites de pratiques ni de techniques. A la suite de la résidence, une exposition dans les locaux de l'espace Jean de Joigny est proposée pour l'été 2019. L'objectif est de développer une recherche originale en lien avec le contexte spécifique et la thématique de la résidence qui sont : le territoire de Joigny – questionner la ville. Une attention particulière sera portée à la dimension éducative pédagogique (voire participative en discussion avec l'artiste sélectionné). Résidence 6 semaines - Défraiement matériel : 2000 € - Rémunération : bourse de 3000 € - Logement mis à disposition sur Joigny.

► **Date limite de candidature : 30/12/2018**  
espace.jean.de.joigny@ville-joigny.fr.

# Bretagne

## APPEL À CANDIDATURE

### « Art à la pointe 2019 » art contemporain et patrimoine Audierno

« Art à la pointe » du 13 juillet au 20 août 2019- Depuis 2001, Arts à la Pointe associe la création contemporaine dans le domaine des arts plastiques aux sites du patrimoine naturel, maritime et architectural du Cap Sizun / Pointe du Raz. Autour d'une thématique nouvelle chaque année, Arts à la pointe reflète la diversité de pratique des plasticiens contemporains, photographie, peinture, vidéo, sculpture, installation, arts graphiques, cinéma d'animation, céramique... Thème 2019 : « Le temps qu'il faut » (voir détail sur règlement).

Conditions : La proposition peut-être constituée d'œuvres déjà existantes qui recourent la thématique de l'appel à projet ou d'œuvres spécialement créées pour y répondre. L'ensemble devant être susceptible de constituer une exposition individuelle. Arts à la Pointe prend en charge : frais d'accrochage in situ – droits de monstration forfaitaire versés à l'artiste exposant : 200 € – assistance forfaitaire à la production le cas échéant : 300 € – transport des œuvres : remboursés en concertation avec les organisateurs – déplacements : 4 aller-retour maximum (visite des sites, installation et vernissage, décrochage) – hébergement chez nos adhérents, pris en charge par les organisateurs pour une personne suivant les nécessités de l'installation – une convention détaillée est signée avec les artistes sélectionnés.

► **Date limite de candidature : 15/01/2019**  
yann.ferec@artsalapointe.com  
www.artsalapointe.com

## FORMATION

### Animer un atelier artistique entre art & soin

Lorient

Intervenante : Nathalie Guevel - Organisée par EESAB de Lorient - Du 11 au 15 avril 2019 - Découvrir et utiliser des outils et méthodes simples qui permettent d'animer un atelier de peinture entre « Art & soin » auprès de personnes en situation de fragilité psychique et perte d'autonomie.

Tarifs & infos :  
Frédérique Calvez  
06 85 27 22 62  
frederique.calvez@eesab.fr

# Centre-Val de Loire

## APPEL À CANDIDATURE

### Appel à projet curatoriale : La Box / Bourges Bourges

Une partie du programme d'expositions de la galerie La Box – de novembre 2019 à fin février 2020 – est confiée à un (une) curateur (trice) indépendant (e), un (e) critique, ou un collectif. Le projet doit répondre aux préoccupations de l'Ensa. Il n'y a pas de format d'exposition prédéfini. Le rythme reste à l'initiative du (de la) curateur (trice) invité (e) : il est possible d'imaginer plusieurs expositions ou une seule évolutive. Le commissariat peut également s'il le souhaite engager des échanges avec différents partenaires locaux, régionaux ou à plus grande échelle. Le curateur peut se voir proposer la mise en place d'un séminaire à destination des étudiants de l'Ensa à partir du 1<sup>er</sup> semestre 2019-2020. En lien avec un module d'enseignement déjà existant, il vise à intégrer les étudiants à la conception et la réalisation du programme d'expositions de la galerie La Box et aborde une réflexion plus générale sur les enjeux des pratiques curatoriales. Le budget global de l'appel à candidature est de 25 000 €. Cette enveloppe comprend les productions, le transport des œuvres, la communication, l'édition, les déplacements des artistes et leur hébergement, les frais de déplacement du ou des curateurs (trices) et éventuellement leurs frais de logement, pour un maximum de 20 000 € ; ainsi que le défraiement du ou des curateurs (trices) à hauteur de 5 000 €. Le (la) curateur (trice) est rémunéré(e) en tant qu'intervenant(e) sous forme d'honoraires sur présentation de facture (numéro de Siret obligatoire). Le projet peut inclure des ressources financières extérieures provenant d'autres partenaires privés ou publics.

► **Date limite de candidature : 01/04/2019**  
curateurslabox@ensa-bourges.fr



**LE BACKPACK DE L'ARTISTE**

L'ouvrage qui accompagne votre parcours d'artiste

MARGAUX DERHY & DELPHINE TOUTAIN 2019

**Backpack Editions présente  
LE BACKPACK DE L'ARTISTE**

L'ouvrage qui accompagne le parcours de l'artiste

Le Backpack de l'artiste, structuré en 10 chapitres, présente de manière pratique et pédagogique :

- Les meilleurs outils pour présenter son travail,
- Les médias clés à lire et à connaître,
- Les prix et les dates clés du monde de l'art,
- Les outils pour communiquer sur son travail,
- Les solutions pour trouver un atelier,
- Les options pour financer ses projets,
- Les manières d'exposer ses oeuvres, Et bien d'autres...

**Disponible sur :**  
[www.backpackeditions.com/artiste](http://www.backpackeditions.com/artiste)  
[@lebackpackdelartiste](https://twitter.com/lebackpackdelartiste)

RÉSIDENCE

**Résidence d'artistes peintre - Chamalot**  
Moustier-Ventadour

Chamalot-Résidence d'artistes est un lieu de création en Haute-Corrèze consacré exclusivement à la peinture. La résidence d'artistes propose une résidence d'un mois en août 2019 pour recevoir deux artistes se connaissant et déposant ensemble une candidature.

Conditions : - La résidence est dédiée exclusivement à la peinture - Les artistes sont accueillis par deux - Limite d'âge : 45 ans l'année de la résidence - Les étudiants en cours d'étude se sont pas acceptés - Bourse (droits d'auteur) de 1 200 € brut TTC par artiste - Mise à disposition d'un logement et d'un atelier situés à Chamalot, 19300, Moustier-Ventadour - Un véhicule est mis gracieusement à disposition des résidents pendant toute la durée de leur séjour (il est donc nécessaire qu'un des deux artistes au moins possède le permis de conduire) - Les artistes accueilleront le public lors d'une après-midi « rencontre » - Langue française parlée exigée, quelle que soit la nationalité- Une exposition collective, consacrée aux résidents 2019, aura lieu au Centre d'Art Contemporain de Meymac à l'automne 2019.

► **Date limite de candidature: 15/12/2018**  
[residence@chamalot-residart.fr](mailto:residence@chamalot-residart.fr)  
[www.chamalot-residart.fr](http://www.chamalot-residart.fr)

CONFÉRENCE

**CYCLE ARTS CONTEMPORAINS**  
Orléans

Intervenant: Ramon Tio Bellido, historien de l'art, critique d'art et commissaire de nombreuses expositions, ancien chargé de mission pour la politique internationale, puis inspecteur à la création à la DAP, président de l'AICA France, puis secrétaire général de l'AICA Internationale - Seront abordées les relations entretenues par le régime franquiste avec l'art et la culture, ainsi que les développements ultérieurs de l'art contemporain espagnol - Les 25 janvier et 1<sup>er</sup> février 2019 - Organisée par le FRAC centre.

[www.frac-centre.fr](http://www.frac-centre.fr)

RÉSIDENCE

**Résidence d'artiste : La Box**  
Bourges

Le (la) candidat (e) retenu (e) bénéficie d'un temps de résidence de trois mois à fixer durant la période scolaire. Il (elle) bénéficie d'une bourse de 3000 €, d'un budget de 2000 € maximum de production et de 2000 € maximum d'édition. La résidence de La Box est ouverte aux artistes de moins de 40 ans. Les candidatures sont sélectionnées par un jury composé d'un représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre- Val de Loire, du Conseil Régional Centre-Val de Loire, du Fonds Régional d'Art Contemporain Centre-Val de Loire, du directeur de l'Ensa, de trois enseignants de l'école, de l'équipe de La Box et d'une personnalité du monde de l'art.

► **Date limite de candidature: 01/04/2019**  
[residencesartisteslabox@ensa-bourges.fr](mailto:residencesartisteslabox@ensa-bourges.fr)

# Grand Est

PRIX

## Prix et exposition – biennale Mulhouse019 de la jeune création contemporaine Mulhouse

Étudiants titulaires d'un DNSEP depuis 2 ans maximum

La Ville de Mulhouse organise, du 8 au 11 juin 2019, la treizième édition de la biennale d'art contemporain « mulhouse 00 – la biennale de la jeune création contemporaine ». La manifestation rassemble l'ensemble des écoles d'art européennes autour d'une exposition, afin d'en assurer la représentation et la promotion, à une échelle nationale et internationale. Cette exposition est articulée sous la forme d'un concours ouvert aux jeunes artistes issus des Ecoles Supérieures d'Art. Les écoles supérieures d'art sont invitées à proposer un candidat désigné par l'école et qui sera retenu d'emblée pour l'exposition, mais également d'autres candidatures répondant aux mêmes critères d'étude. Ces autres candidatures de plasticiens nouvellement diplômés (diplômes de fin d'étude 2017 ou 2018 et équivalences européennes) seront soumises à l'appréciation d'un jury, et retenues selon dossier au prorata des places restantes. Un jury, composé de personnalités du monde de l'art, se réunira, afin de désigner un lauréat auquel sera attribué, par la Ville de Mulhouse, une bourse d'un montant de 15 000 € (4 500 € pour soutenir un projet d'exposition à Mulhouse + 4 500 € afin de produire une publication accompagnant l'exposition + 6 000 € en aide à la création).

► **Date limite de candidature: 31/01/2019**

[www.versantest.org/wp-content/uploads/2018/04/dossier\\_inscription\\_biennalemulhouse019.pdf](http://www.versantest.org/wp-content/uploads/2018/04/dossier_inscription_biennalemulhouse019.pdf)

APPEL À CANDIDATURE

## Résidence création / experimentation : vidéo

Palis

Artiste vidéaste

Cette résidence est destinée à un artiste vidéaste qui devra proposer un travail de création original associant la création contemporaine à l'histoire de l'art du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Il devra mettre en lumière les champs de la création et établir un parallèle entre les artistes d'hier et ceux d'aujourd'hui, entre les collections du musée et la création artistique contemporaine.

La résidence est portée par le musée Camille Claudel de Nogent-sur-Seine, consacré à la sculpture du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle et à l'œuvre de Camille Claudel et par le Domaine du Tournefou à Pâlis, centre artistique et culturel et lieu de résidence privilégié. L'objectif de la résidence sera de conduire un travail de création original et d'y associer le public par le biais de présentations (une rencontre ouverte au public de présentation du travail ; une rencontre et présentation du travail pour les agents et les partenaires du musée Camille Claudel ; deux ateliers de médiation pour un public scolaire ; une restitution de fin de résidence au musée Camille Claudel).

Hébergement en pension complète 2 mois - bourse de 2 000 € – frais de matériel 500 €.

► **Date limite de candidature: 31/01/2019**

[residencetournefouclaudel@gmail.com](mailto:residencetournefouclaudel@gmail.com)

APPEL À CANDIDATURE

## Appel public pool #6: commun commun

Reims

Poursuivant l'optique de rencontres et de partages d'idées qui est la sienne, C-E-A / Association française des commissaires d'exposition propose la 6e édition de Public Pool, autour de la notion de commun, à l'invitation de Marie Griffay, directrice du FRAC Champagne-Ardenne. Sur la base d'un appel à projets ouvert aux artistes, commissaires d'exposition, critiques d'art, chercheurs, historiens de l'art, architectes, designers, scénographes, philosophes, danseurs ou musiciens, il offre la possibilité de développer des formes de présentation inédites, réfléchies ou expérimentales, à l'image d'un laboratoire de recherches. Cent ans après que le narcissisme des petites différences, comme l'appelait Freud, a poussé des nations proches à se fracasser les unes contre les autres, les tensions entre pays européens semblent réduire leurs rapprochements au plus petit dénominateur commun, faisant voler en éclat le système de dons et de contre-dons constitutifs des compromis rendant possible la vie communautaire. Si les œuvres d'art sont « de véritables objets nécessaires à la vie des groupes sociaux », comme l'avancé Pierre Francastel, peut-être est-ce avant tout par leur capacité à condenser les signes que ces groupes peuvent mettre en commun. En un sens, au-delà du seul kunstwollen, elles portent les récits d'une communauté, et sont partagées par tous sans être divisées. Les pratiques artistiques d'aujourd'hui, leurs formes hybrides et leurs quêtes plurielles, s'ancrent dans une histoire d'expérimentations esthétiques autant qu'elles répondent des représentations dystopiques, effondrementalistes et identitaires qui forment les grands récits, et les lieux communs, de l'époque. Peuvent-elles, doivent-elles, dessiner de nouveaux horizons pour les nous à venir ? – Honoraires: 200 € – défraiement transports à hauteur de 100 €.

► **Date limite de candidature: 12/12/2018**

[ceapublicpool@gmail.com](mailto:ceapublicpool@gmail.com)



# Hauts-de-France

## APPEL À CANDIDATURE

### Appel à projet: Festival Art, villes & paysage / 10<sup>e</sup> édition Amiens

Cette 10<sup>e</sup> édition du Festival Art, villes & paysage - Hortillonnages Amiens se déroulera du 8 juin au 20 octobre 2019. Plasticiens, paysagistes et architectes sont invités à répondre à cet appel à projets pour créer des œuvres in situ dans les Hortillonnages d'Amiens. Un descriptif détaillé du site des Hortillonnages sur lequel les œuvres seront présentées sont consultables sur demande. Ce projet s'articule autour de plusieurs objectifs : soutenir la jeune création, valoriser un patrimoine environnemental naturel en danger, développer un projet culturel pour tous en allant à la rencontre de nouveaux publics, favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et des publics en difficulté, participer à l'économie solidaire, développer l'attractivité touristique du site, interroger la fonction nourricière des Hortillonnages. Les œuvres devront prendre en compte la question de la fragilité du site : les travaux sensibilisant ou interrogeant la préservation du site ainsi que ceux liés à la sauvegarde et à la réfection des berges seront particulièrement appréciés. L'une des œuvres paysagère retenue sera nécessairement liée à la culture maraîchère et impliquera une redistribution des récoltes à des associations caritatives - Budget de production : entre 7 500 et 12 000 € - Honoraires : entre 3 300 et 4 400 € TTC brut.

► **Date limite de candidature: 03/01/2019**

hortillonnages.avp@gmail.com  
www.artetjardins-hdf.com

## FORMATION

### Tenir sa comptabilité d'artiste indépendant sur un logiciel de comptabilité spécifique Lille

Intervenant : Irwin Cense, comptable spécialisé dans l'activité artistique - Organisée par la Malterie - Du 28 au 29 janvier et du 30 au 31 janvier 2019 - Prise en charge AFDAS possible avec demande à minima 3 semaines avant la formation.

Élisabeth Bérard  
chargée d'information-ressource.  
formation@lamalterie.com  
06 03 21 89 15

## FORMATION

### Créer et entretenir son réseau professionnel Lille

Intervenante : Cendrine Kremp, consultante arts visuels - Organisée par la Malterie - Le 28 février 2019 - Prise en charge AFDAS possible sur demande à minima 3 semaines avant la formation - Objectifs : Se positionner pour mieux cibler et démarcher les diffuseurs potentiels ; Optimiser ses recherches et mettre en place des outils adaptés à une prospection efficace pour constituer et entretenir un réseau professionnel.

**28/02/2019**

Élisabeth Bérard  
chargée d'information-ressource.  
formation@lamalterie.com  
06 03 21 89 15

# Île-de-France

## FORMATION

### Formation gravure et impression en taille douce 2 perfectionnement Paris 13

Formatrice : Charlotte REINE, graveur en taille douce - Organisée par : AFDAS / REINE CHARLOTTE - Du 12 au 16 novembre 2018, dans la limite des places disponibles (3 places) - 1150 € - Formation conventionnée Afdas

Charlotte REINE  
06 63 13 99 75  
charlotte.reine@neuf.fr  
www.charlottereine.com

## APPEL À CANDIDATURE

### Appel à candidatures pour la 13<sup>e</sup> édition de la Biennale d'Issy Issy-les-Moulineaux

Créée en 1995, et soutenue par la ville d'Issy-les-Moulineaux, la Biennale d'Issy est une manifestation d'art actuel. Tous les deux ans, une cinquantaine d'artistes sélectionnés par un jury investissent les salles du Musée Français de la Carte à Jouer et des médiathèques d'Issy-les-Moulineaux autour d'une thématique. Cette année, la thématique est celle des portraits contemporains : selfies de l'âme ? D'après un commentaire d'Oscar Wilde à propos du Portrait de Dorian Gray : « J'ai mis trop de moi -même, là-dedans » - 15 € de frais de participation.

► **Date limite de candidature: 14/01/2019**

www.biennaledissy.com  
Olivier Gaulon  
06 18 40 58 61  
olivier@oliviergaulon.com

## FORMATION

### After effects 201 pour les graphistes : animation 3D Paris

Intervenante : Anne-Marie Van Dongen, formatrice et créatrice d'expériences interactives - Organisée par Apaxxdesigns Training Center - Du 18 au 21 décembre 2018 - Coût : 1344 €, conventionné AFDAS dans la limite des places disponibles (11 places).

► **Date limite de candidature: 18/12/2018**

HENNEQUIN Jean-Louis  
01 43 57 75 51  
jlh@apaxxdesigns.com  
www.apaxxdesigns.com

# Nouvelle-Aquitaine

## RÉSIDENCE

### La métive - résidence de création artistique 2019/2020 Moutier-d'Ahun

La Métive est un lieu de résidence de création artistique pluridisciplinaire. Elle accueille tout le long de l'année des artistes venus du monde entier dans des espaces propices au développement de leur travail en cours. La Métive est un projet de lien social et d'action culturelle sur le territoire rural où elle est implantée. Elle encourage le dialogue entre les résidents et les habitants autour de l'art contemporain. Conditions : être membre de l'association, durée 2 semaines minimum jusqu'à 3 mois, remboursement d'un A/R par artiste en France, prise en charge de frais techniques à étudier par discipline, prise en charge des repas, nous privilégions l'accueil des projets en début de création, axés sur l'art contemporain, en lien avec le territoire. Il est proposé à chaque résident de mettre sur pied un rendez-vous public (atelier, conférence, rencontre...) avec les acteurs du territoire autour d'une pratique artistique, les artistes et leurs équipes sont invités à participer à la journée festive de clôture de la résidence en présentant le travail réalisé durant leur séjour.

► **Date limite de candidature: 31/12/2018**

lametive@lametive.fr  
www.lametive.fr

# Occitanie

## FORMATION

### Enlarge your practice : la soudure

Toulouse

Formateur : Emmanuel Jaudard, artiste et soudeur - Du 10 au 14 décembre 2018 - organisée par Plan 9 / Lieu-Commun - public : artistes auteurs des arts visuels exerçant dans un cadre professionnel - Prix : 1400 € / financement AFDAS possible, dans la limite des places disponibles (4 personnes).

formationcklc@gmail.com  
www.lieu-commun.fr

## RÉSIDENCE

### La chapelle en résidence – communauté de communes pays d'Uzès Uzès

Dates de résidence : du 4 au 30 mars 2019. Dans le cadre des axes de développement du projet culturel de l'intercommunalité, la Communauté de communes Pays d'Uzès a mis en place depuis 2016, des résidences d'artistes, visant à promouvoir la création contemporaine auprès de la population, à soutenir et accompagner la recherche artistique. Conditions : - arts urbains, développement durable, lien avec la lecture publique, lien avec le spectacle vivant – prise en charge de l'hébergement et des frais de restauration – honoraires artistiques de 3000 € (frais de déplacements et fournitures consommables inclus) – frais de repas : forfait journalier de 25 € – artiste ayant une production conséquente

► **Date limite de candidature : 29/12/2018**

contact@ccpaysduzes.fr  
www.ccpaysduzes.fr

## CONCOURS

### Terralha - festival européen des arts céramiques 2019 / exposition/concours jeune céramique

St-Quentin-la-Poterie

Du 12 juillet au 11 août 2019. L'Office Culturel de Saint-Quentin-la-Poterie organise l'exposition/concours de la jeune céramique européenne tous les deux ans dans le cadre du festival Terralha. Le concours récompensera plusieurs participants par 3 prix d'une valeur de 1 500 € pour le Quentin d'Or, 1 000 € pour l'argent et 500 € pour le bronze. Conditions : - Ouvert à tous les céramistes professionnels de moins de 10 ans d'activité et de tous les pays d'Europe - Les participants doivent avoir une activité professionnelle déclarée de 10 ans maximum et fournir un justificatif pour l'année 2018-2019.

Chaque céramiste sélectionné à l'exposition/concours présentera 3 de ses œuvres - Les œuvres doivent être de la main des participants, créées durant l'année. Les techniques mixtes sont acceptées avec une prévalence céramique dans les matériaux utilisés - Les œuvres proposées à la sélection sont impérativement celles qui seront exposées.

► **Date limite de candidature : 15/01/2019**

contact@officeculturel.com  
www.terralha.fr  
www.officeculturel.com/terralha/festival/

## APPEL À CANDIDATURE

### 5<sup>e</sup> édition du festival printemps des photographes de Sète Sète

Du 29 mai au 12 juin 2019, organisé par Le Collectif Images, un nouvel événement photographique se prépare à Sète avec un thème ouvert qui permettra bien des interprétations. L'orientation du Festival privilégie des démarches fortes, qu'il présente des reportages ou des séries intimistes, la ligne éditoriale est essentiellement tournée vers l'autre et l'ailleurs. Il met l'accent sur un travail créatif et personnel, sans distinction des procédés photographiques utilisés. Thème 2019 : « Couleurs méditerranées ».

Conditions : Le Festival est ouvert à tous les photographes amateurs ou professionnels. Le nombre de photographies par candidat sera au minimum de 15 et au maximum de 20.

► **Date limite de candidature : 31/01/2019**

amsete@orange.fr  
www.printemps-des-photographes.fr

## RÉSIDENCE

### Appel à projet pour les résidences partagées d'auteurs, de chercheurs et d'artistes à Lagrasse

Lagrasse

La Maison du Banquet et des générations, installée depuis 2008 dans la partie publique de l'abbaye de Lagrasse – propriété du Conseil Départemental – lance le programme de deux résidences communes de créateurs et de chercheurs par an, au printemps et à l'automne. Ces résidences vont confronter autour d'un thème, dans un même lieu et une même période, trois écrivains, chercheurs ou artistes de disciplines diverses. Chacun travaille sur son propre projet, sélectionné par le jury. La thème retenu cette année : Exhumer - Résidence de 5 semaines - Allocation de 4 000 € brut pour la durée de la résidence - Hébergement sur place.

► **Date limite de candidature : 15/12/2018**

www.cipac.net/IMG/pdf/-678.pdf

## PRIX

### Nuvième édition : prix jeune création - le moulin des arts de Saint rémy Saint Rémy

Le prix consacré à la jeune création, avec pour objectif de découvrir, promouvoir et soutenir les talents émergents. Il est ouvert aux plasticiens de moins de 33 ans. La sélection s'opère sur dossier de candidature sans thème imposé. Dix artistes finalistes exposeront chacun leur pièce à concourir du 05 octobre au 03 novembre 2019 au Moulin des Arts de Saint-Rémy. A l'issue de cette exposition, trois prix seront décernés (Prix du Jury : appartement-atelier de 80 m<sup>2</sup> + frais de production à hauteur de 300 € et une bourse de 1200 € / Prix du Public, décerné par vote des visiteurs in situ, 200 € / Prix Aveyron-Culture, résidence de création d'un mois et demi en 2020 doté d'une enveloppe globale de 6 000 €, sur le thème du patrimoine matériel ou immatériel).

► **Date limite de candidature : 15/02/2019**

moulindesarts.sr@orange.fr  
www.atelier-blanc.org

RÉSIDENCE

**Appel à résidence :  
Projet photographique  
participatif autour du  
thème : Passage (s)**

Bagnères de Bigorre

La DRAC Occitanie impulse une nouvelle dynamique d'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle dans les territoires ruraux, avec une attention particulière portée à la jeunesse. La Résidence de Territoire a pour objet de favoriser la rencontre entre les habitants, un artiste, une œuvre et une démarche créative en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire. La Résidence de Territoire s'apparente aux résidences de diffusion territoriale tel que précisées dans la circulaire du Ministère de la Culture et de la Communication du 13 janvier 2006 relative au soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences. La Résidence peut intégrer un volet création dans la mesure où la production est participative ; c'est-à-dire en lien avec les habitants. « Pour l'artiste ou le professionnel résident, il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle, et plus précisément d'éducation artistique et culturelle, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que le processus de création qu'il met en œuvre ». Le public particulièrement ciblé dans ce cadre est le public jeune (scolaire ou non) ainsi que les publics éloignés de l'offre culturelle et artistique. Cette résidence fait l'objet d'un partenariat entre la DRAC Occitanie, la Communauté de communes de Haute-Bigorre (CCHB) et l'association Traverse. Résidence de 2 mois minimum sur le territoire - bourse de 3 000 € net par mois, soit 6 000 € net pour la totalité de la résidence.

► **Date limite de candidature: 05/01/2019**

residencetraverse@gmail.com  
www.traverselesite.com

FORMATION

**Les bonnes pratiques  
de la facturation**

Toulouse

Intervenante : Cendrine Krempp, consultante arts visuels - Organisée par le Lieu Commun - Le 31 janvier 2019 - Taux de cotisations, précompte, TVA, dispense, certification, rétrocession d'honoraires, certificat d'authenticité, note d'auteur, vente d'œuvre d'art, une journée intense sur les bonnes pratiques de la facturation destinée aux artistes auteurs des arts visuels.

► **Date limite de candidature: 31/01/2019**

www.formationnckl@gmail.com

FORMATION

**Design graphique :  
renforcer son  
identité visuelle**

Toulouse

Intervenante : Emmanuelle Sans, directrice artistique & designer graphique et d'espace, Maître de conférence associée et responsable du parcours graphisme à l'Institut Supérieur Couleur Image Design de l'Université Toulouse Jean Jaurès - Organisée par Plan 9 / le Lieu Commun - Du 4 au 8 février 2019 - Coût 1120 € - Dans la limite des places disponibles (6 participants).

www.lieu-commun.fr  
formationnckl@gmail.com

FORMATION

**La sérigraphie /  
perfectionnement :  
grand format**

Toulouse

Intervenante : Marine Semeria, artiste et sérigraphe - Organisée par plan 9 / le Lieu Commun - Du 12 au 15 mars 2019 - 1120 € avec possibilité de prise en charge par l'OPCA, dans la limite des places disponibles (4 personnes).

www.lieu-commun.fr  
formationnckl@gmail.com

**Pays de la  
Loire**

FORMATION

**Animer un atelier  
pour les publics**

Nantes

Intervenante : Anne-Hélène Frostin, chargée de mission, responsable des publics - Organisée par l'AMAC - Du 17 au 18 décembre 2018 - Coût 560 €, prise en charge AFDAS dans la limite des places disponibles (8 places).

Virginie Lardiere  
09 83 47 55 38  
formation@amac-web.com  
www.amac-web.com

**Provence-  
Alpes-Côte  
d'Azur**

APPEL À CANDIDATURE

**Appel à candidature :  
documents d'artistes**  
Marseille

La mission de Documents d'artistes Provence-Alpes-Côte d'Azur est de documenter le travail des artistes visuels de la région. Documentsdartistes.org regroupe un ensemble de dossiers monographiques conçus en dialogue avec les artistes et rendant compte de leur activité. Les artistes retenus résident en Provence-Alpes-Côte d'Azur, développent une œuvre significative et en phase avec son époque d'émergence, et exposent régulièrement dans des lieux d'art contemporain en France et/ou à l'étranger (centres d'art, musées d'art contemporain, galeries, structures associatives...). Une fois par an, un comité de sélection de 8 à 10 membres se réunit. Il est composé de personnalités dont la compétence est reconnue dans le milieu artistique lié à la création contemporaine (artiste, critique d'art, directeur de centre d'art, institutionnel, galeriste...). Certaines d'entre elles sont actives dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'autres sont extérieures au territoire. Deux artistes déjà présents dans le fonds documentaire sont également associés aux délibérations. C'est à travers le regard de ces professionnels que se constitue le fonds chaque année.

► **Date limite de candidature: 14/01/2019**

info@documentsdartistes.org  
(objet : Candidature 2019)  
www.documentsdartistes.org/site/  
candidater/appel-candidature-DDA-  
Paca-2019.pdf



## RÉSIDENTE

## Appel a candidatures / résidences d'artistes : «la chapelle en résidence 2019»

Uzès

Dans la continuité de son développement culturel (création de résidences d'artistes initiée en 2016) et de la saison de préfiguration de l'Ombrière, la Communauté de Communes Pays d'Uzès a le plaisir de vous informer que l'Appel à Candidatures pour les résidences d'artistes à la Chapelle de la Médiathèque d'Uzès 2019 est ouvert. La résidence sera réalisée sur une durée de 4 semaines consécutives à choisir par l'artiste selon les périodes proposées : Du 4 au 30 mars 2019 (candidatures avant le 29 décembre 2018) ou du 3 au 29 juin 2019 (candidatures avant le 30 mars 2019). La priorité sera accordée aux candidats disposés à interagir avec le public et les créateurs locaux. Aux artistes travaillant avec des formes créatives émergentes (ou sous représentées). Une attention toute particulière sera portée sur les projets pouvant approcher les thématiques suivantes : arts urbains, développement durable, lien avec la lecture publique, lien avec le spectacle vivant.

Chaque candidat, de nationalité française ou étrangère, doit avoir à son actif une production conséquente.

► **Date limite de candidature : 29/12/2018**

contact@ccpaysduzes.fr

## PORTES OUVERTES

## Journée portes ouvertes aux beaux-arts de Marseille

Le samedi 02 mars 2019, l'École Les Beaux-Arts de Marseille organise, comme chaque année, une journée « portes ouvertes ». L'ensemble de l'établissement, étudiants, professeurs et équipe de direction, est mobilisé pour recevoir et guider toutes les personnes curieuses de connaître l'école. Un accueil spécifique aide les visiteurs à comprendre les différents diplômes, le choix des options art et design ainsi que les méthodes pédagogiques.

Des visites guidées par petits groupes sont programmées pour découvrir l'architecture de ce grand bâtiment, récemment labellisé patrimoine architectural du xxe siècle. Des expositions, des rencontres et discussions, avec les étudiants et les enseignants dans leurs ateliers et dans les salles de cours, permettent à chacun de saisir les richesses et les passions de ce lieu de transmission partagée, de savoirs et d'expériences.

► **Date limite de candidature : 02/03/2019**

www.esadmm.fr

## ÉVÈNEMENT

## Forum : et si le numérique était l'avenir de l'entreprise culturelle ?

Marseille

Le forum Entreprendre dans la culture 2018 en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est quatre ateliers et un grand débat.

- Des créations artistiques à réinventer ?
- Comment accompagner la transformation des entreprises culturelles ?
- Économie de la culture : quels nouveaux modèles ?
- Développer les publics : nouveaux publics ou nouveaux usages ?

Le programme complet est en ligne. Organisé par l'ARCADE - vendredi 14 décembre 2018 de 09h30 à 17h15

► **Date limite de candidature : 14/12/2018**

Entrée libre, sur réservation  
entreprendre-culture-regionsud.com

# Europe

## PRIX

## Prix anna morettini 2019

Paris / Florence

Le prix Anna Morettini est décerné par un jury de personnalités du monde de l'art et de la culture, afin de distinguer le travail d'un artiste dont l'œuvre témoigne d'une véritable recherche et d'un regard sur Florence, la Renaissance florentine et les interrogations que l'on peut retrouver dans l'art contemporain. Conditions : - avoir un lien intellectuel et artistique fort avec la ville de Florence qui propose une interprétation, une œuvre ou un regard sur un thème de la Renaissance Florentine vus avec un prisme contemporain - Les candidats devront être présentés par une ou plusieurs galeries ou avoir exposé au moins une fois leur travail dans les locaux d'une institution culturelle - Le vainqueur recevra un prix de 20000 € et son travail sera exposé à Paris ou à Florence - Le vainqueur s'engage à adhérer pour quatre ans minimum après la remise du Prix à l'Association Anna Morettini - Le vainqueur s'engage à réaliser l'œuvre dans l'année qui suit l'obtention du prix et à informer du calendrier des différentes étapes de réalisation.

► **Date limite de candidature : 01/04/2019**

contact@prixannamorettini.com  
www.prixannamorettini.com

## RÉSIDENTE

## Programme international de résidence curatoriale à Barcelone

Barcelone

SAC - Sant Andreu Contemporani / Barcelone est un programme de résidence dédiée aux curateurs internationaux à Barcelone, en collaboration avec Fabra i Coats - Fàbrica de Creació and Institut Ramon Llull. Une partie du programme comprend l'appel à candidature pour un curateur international qui prendra part au jury du Miquel Casablanca Prize for the Visual Arts en 2019, puis qui développera un projet curatorial avec des artistes catalans sélectionnés à partir de l'appel à participation du prix. L'appel à résidence comprend les honoraires pour la participation au jury international, pour la production de l'exposition, l'hébergement et le transport (1700 + 2000 €).

► **Date limite de candidature : 10/01/2019**

www.santandreucorcontemporani.org

# MA 1<sup>RE</sup> FOIS

## « Notre 1<sup>er</sup> mural : il a scellé notre duo »

Alexandre et Florentine Lamarche-Ovize, artistes



Alexandre et Florentine Lamarche-Ovize. Œuvre : *Hyacinthe*, 2018. Techniques mixtes, mural, 10 x 3 m. Vue de l'exposition, galerie Aero-plastics, Bruxelles © Aero-plastics & H-V Studio

« Notre premier mural date de 2006. Nous l'avons réalisé au Point Ephémère, à Paris, où Florentine était en résidence, dans le cadre d'une exposition conçue avec l'artiste Sarah Tritz. Le dessin occupait tout un mur de l'espace d'exposition situé au rez-de-chaussée. L'endroit était caractérisé par des contraintes architecturales fortes : une grande baie vitrée donnait sur le canal et un énorme escalier occupait le centre de la salle ! Pas évident au premier abord. Le lieu d'expo a joué comme un catalyseur pour la construction du projet. Nous nous sommes appuyés sur ses propriétés plastiques. Le mural dessiné à l'encre noire était en fait la représentation morcelée du grand escalier, sur laquelle étaient marouflées des sérigraphies sur papier rouge fluo, des vues de l'espace imprimées. C'était tautologique. La répétition d'une même image de manière différente, comme un motif, qui est devenu central dans notre travail.

Ce mural était fortement imprégné du contexte. À l'époque, la volonté de répondre à l'espace structurait nos propositions, notre fil narratif. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, ou plus de la même façon. Nos pièces sont autonomes. Mais ce mural reste important pour nous à deux titres : il a marqué le début de notre collaboration à Florentine et à moi. Il a décidé de notre duo d'artistes. C'est aussi le premier d'une longue série. Beaucoup d'autres, plus ou moins grands, au fusain souvent, ont suivi, à l'Urdla à Villeurbanne, au parc Saint-Léger à Pougues-les-Eaux, au Grand Café à Saint-Nazaire ou dans un restaurant à Valence en Espagne très récemment. Nous aimons faire des muraux pour plein de raisons : l'aspect éphémère, le changement d'échelle, la transposition du trait, le rapport au corps, l'image qui englobe, la circulation de l'œil... Tour à tour décor, fenêtre, paysage, le dessin mural ancre aussi un temps, celui de l'exposition et de son contexte. » ■

*Florentine et Alexandre Lamarche-Ovize travaillent ensemble depuis 2006. Le dessin est au centre de leur pratique. Décliné sur tous les supports possibles – papier, céramique, carton, mur... –, il se nourrit aussi bien du quotidien, des rencontres et des voyages du duo que des personnages qui balisent leur travail : William Morris, Elisée Reclus, Rosa Bonheur... Les deux artistes bénéficieront d'une exposition personnelle au Drawing Lab à Paris en octobre 2019.*

■ ARTISTES ■ GALERISTES ■ CRITIQUES & COMMISSAIRES ■ ENSEIGNANTS  
■ RESPONSABLES DE CENTRES D'ART & FONDATIONS ■ COLLECTIONNEURS ENGAGÉS

# ART INSIDER CHEZ VOUS TOUS LES MOIS



## ABONNEMENT

**MENSUEL**  
SANS ENGAGEMENT  
8,5 € / MOIS

**UN AN**  
8 € / NUMÉRO  
88 € / AN

**DEUX ANS**  
7,8 € / NUMÉRO  
171,6 € / 2 ANS

ABONNEMENTS RÉDUITS À PARTIR DE 6,6 € / NUMÉRO

INFOS & FORMULAIRE D'ABONNEMENT EN LIGNE SUR [WWW.ARTINSIDER.FR](http://WWW.ARTINSIDER.FR)





**anton hirschfeld**

*soul weaving*

01.12.2018 - 12.01.2019

christian berst art brut  
klein & berst